



PREMIER BRIEFING

# LA JUSTICE POUR TOUS

# ET LA CRISE DE SANTÉ PUBLIQUE



**LES PIONNIERS**

||||| POUR DES SOCIÉTÉS PACIFIQUES, JUSTES ET INCLUSIVES

Les Pionniers pour des sociétés pacifiques, justes et inclusives reçoivent une généreuse contribution financière soutien à leurs travaux sur la justice pour tous par le ministère néerlandais des affaires étrangères et la fondation de Charles Stewart Mott.



Ce document est protégé sous la licence Creative Commons Attribution 4.0 (CC BY 4.0) <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>. Conformément à la licence Creative Commons Attribution, vous êtes en droit de copier, distribuer, transmettre et adapter ce document, y compris à des fins commerciales, à la condition que les auteurs soient cités et que toutes les modifications effectuées soient indiquées.

Prière de citer ce travail comme: Pionniers pour des sociétés pacifiques, justes et inclusives, La Justice dans la pandémie - Premier briefing : La justice pour tous et la crise de santé publique (New York: Center on International Cooperation, 2020). Disponible sur [www.justice.sdg16.plus](http://www.justice.sdg16.plus)

La justice dans la pandémie – Premier briefing

# La justice pour tous et la crise de santé publique

## Auteurs principaux

**David Steven**, Senior Fellow, Center on International Cooperation

**Maaïke de Langen**, Chargée de programme, Pathfinders for Justice, Center on International Cooperation

**Sam Muller**, Directeur Général, HiiL

**Mark Weston**, auteur indépendant, chercheur et consultant

## Co-auteurs

Abdullah Al Majid, Abigail Moy, Adna Karamehic-Oates, Adrian Di Giovanni, Alejandro Ponce, Alisa Jimenez, Allyson Maynard-Gibson, Anthony Triolo, Ariana Lippi, Coco Lammers, Diego Garcia Sayan, Djordje Djordjevic, Eddie Hartman, Elizabeth Andersen, Gillian Hadfield, Gustavo Maurino, Hanny Megally, Jeni Klugman, Jennifer Davidson, Juan Botero, Kalthoum Kennou, Karina Gerlach, Kristen Hope, Kristina Simion, Leah Zamore, Leoni Cuelenaere, Liv Tørres, Maha Jweied, Mamadou Konate, Maria Nystedt, Mark Beer, Matthew Burnett, Matthew Harman, Michael Warren, Pablo de Greiff, Paige Arthur, Peter Chapman, Rachel Locke, Rhodri Williams, Sabrina Mahtani, Salah al-Bashir, Sara Hossain, Sarah Long, SongSang-Hyun, Stacey Cram, Sumiaya Islam, Tatyana Teplova, Ted Piccone, Trevor Farrow, and Zaza Namoradze.

## Conseillères

Aparna Basnyat, \* Katy Thompson, \* Marieke Wierda, \*\* Marianne Peters\*\*

Nous exprimons nos remerciements à Alex Evans qui a aidé à développer le cadre sur lequel ce rapport est basé.

\* Les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies, y compris le PNUD ou les États membres de l'ONU.

\*\* Ce document a été élaboré avec le soutien du ministère néerlandais des Affaires étrangères  
Les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement les vues officielles des Pays-Bas



## Préface

La pandémie de COVID-19 est une urgence mondiale sans précédent. Plus qu'une crise sanitaire, il s'agit d'une crise des droits de l'homme. Les acteurs de la justice sont confrontés à des responsabilités redoutables alors qu'ils conçoivent, mettent en œuvre et appliquent de nouvelles mesures pour prévenir la propagation de l'infection. Les mesures qui augmentent le risque de violations des droits de l'homme peuvent saper la confiance, à un moment où le système de justice a, plus que jamais, besoin de garder la confiance du public.

Pour le meilleur ou pour le pire, les systèmes de justice et les travailleurs de la justice sont en première ligne de cette pandémie. Si nous réagissons comme il faut, nos sociétés seront mieux en mesure de faire face à la pandémie de manière efficace et équitable. Cela jettera les bases du redressement et de la reprise. Si nous échouons, il n'est pas exagéré de dire que des personnes perdront la vie inutilement.

Dans le rapport *Justice pour tous* publié l'année dernière, le Groupe de Travail sur la Justice a noté que 1,5 milliard de personnes avaient un problème de justice qu'elles ne pouvaient pas résoudre. Aujourd'hui, tout comme avant la pandémie, les communautés marginalisées - déjà mal desservies par les systèmes de justice - sont confrontées aux risques les plus élevés, tout comme les groupes vulnérables. La pandémie contribue à élargir l'inégalité d'accès à la justice, avec, d'une part, une forte augmentation des problèmes auxquels de

nombreuses personnes sont confrontées et, d'autre part, une diminution de la capacité de réponse des acteurs de justice.

Le présent briefing – *La justice pour tous et l'urgence de santé publique* - discute des priorités les plus pressantes que l'urgence de santé publique pose pour les responsables de la justice et propose sept pistes pour une action rapide pendant que la marée des infections continue de monter. Il sera bientôt suivi d'un deuxième briefing qui couvrira le rôle que joue la justice dans la crise économique et la reprise, et pour renforcer la cohésion et l'espoir pour un monde meilleur.

Dans le secteur de la santé, nous assistons à un effort considérable à l'échelle mondiale, avec des personnes qui se réunissent pour répondre à la pandémie. Cela se traduit par une coopération internationale sans précédent, une campagne mondiale pour trouver un traitement et un vaccin, et le partage et l'apprentissage internationaux intensifs entre les professionnels de la santé alors qu'ils luttent contre la pandémie.

Ce briefing a également été un effort collectif, mais il ne s'agit que d'un début. C'est aussi un appel à l'action pour que la communauté de justice se mobilise afin d'aider les pays soumis à des pressions extraordinaires de trouver de bons réponses aux défis de la pandémie.

Nous appelons tous ceux qui travaillent dans l'intérêt de la justice – aussi bien aux niveaux mondial, national que local ; au sein des gouvernements, de la société civile, des organisations communautaires ou du secteur privé - à unir leurs forces pour résoudre les problèmes de justice engendrés par la pandémie, pour prévenir l'injustice et pour utiliser la justice comme une plate-forme permettant aux individus de jouer pleinement leur rôle dans leurs économies et leurs sociétés.

**Hina Jilani**

**Willy Mutunga**

**Jeroen Ouwehand**

*Hina Jilani est membre de The Elders (les sages universels), un groupe de dirigeants mondiaux indépendants réunis par Nelson Mandela pour la paix et les droits de l'homme. Avocate pakistanaise des droits de l'homme, elle est co-présidente du Groupe de Travail sur la Justice des Pionniers pour des sociétés pacifiques, justes et inclusives.*

*Willy Mutunga a été juge en chef et Président de la Cour suprême du Kenya de 2011-2016. Il est actuellement en charge de mettre en place le bureau de l'ancien Président de la Cour Suprême (OFCJ en anglais) comme fonction publique tel que décrété par le Parlement kenyan. Il est également l'un des membres fondateurs du Groupe de Leadership de Justice.*

*Jeroen Ouwehand est partenaire senior mondiale de Clifford Chance. Clifford Chance et HiiL ont un partenariat sur l'innovation de la justice à l'échelle, avec un accent particulier sur l'Afrique.*

# Messages clés

La pandémie de COVID-19 a créé une urgence mondiale aux dimensions multiples:

- La crise de **santé publique** a déclenché une vague de maladies et de décès dans tous les pays.
- Une **crise économique, financière et de l'emploi** affecte des milliards de personnes, en particulier celles qui sont déjà vulnérables ou défavorisées.
- Une **dislocation politique, sociale et culturelle** transformera les sociétés et pourrait exacerber la violence et l'insécurité, avec des impacts dans les pays fragiles et touchés par les conflits, de même que dans les pays stables.

Les systèmes de justice sont essentiels pour répondre à la pandémie de COVID-19 et atténuer ses pires effets, mais ils devront relever de nombreux défis pour pouvoir fonctionner efficacement.

## Le défi de la justice

Des décrets, des lois, des réglementations et directives d'urgence sont promulguées à la hâte. Les confinements créent des risques accrus d'insécurité, de criminalité, de violence domestique et basée sur le genre. Par conséquent, les droits de l'homme sont en jeu. Des gouvernements pourraient utiliser les nouvelles restrictions pour resserrer leur emprise sur le pouvoir. Le public court un risque de maltraitance par des acteurs de la justice qui disposent de peu de temps pour se préparer à la mise en œuvre.

Les impacts économiques de la pandémie alourdiront les charges des systèmes de justice. Les pertes d'emplois et les fermetures d'entreprises se traduiront par une baisse de bien-être physique et psychologique, une augmentation des expulsions et des dettes et le manque de soins de santé ou d'autres services.

Les migrants, les détenus, les femmes, les enfants et les groupes et communautés marginalisés étaient déjà confrontés à un grand risque d'injustice. La pandémie les rend plus vulnérables encore. Les États risquent de devenir instables lorsque leur système de santé, de justice et d'autres institutions sont dépassées et que leurs économies s'effondrent. Cela menace d'entraver les progrès vers la vision de la justice pour tous dans l'Agenda 2030 pour le Développement Durable.<sup>1</sup>

Une réponse efficace du système de justice est entravée par l'impact de la pandémie. Les travailleurs de justice sont en première ligne de l'intervention et ils sont vulnérables à l'infection. De nombreuses

institutions de justice peinent déjà à fonctionner, car un nombre croissant de personnes sont obligées de prendre des congés.

Mais, comme nous l'a rappelé le Secrétaire général de l'ONU, la gravité des menaces auxquelles le monde est confronté ne devrait pas nous empêcher de saisir ce «moment décisif pour investir dans les services et les biens publics essentiels à l'échelle mondiale»<sup>2</sup>

## Une intervention efficace de la justice

Les approches de justice à visage humain sont plus que jamais nécessaires et aideront les sociétés à gérer les retombées institutionnelles, sociales, économiques de la pandémie.

Un engagement renouvelé en faveur de la justice pour tous empêchera plus d'exclusion des groupes marginalisés. Il peut renforcer notre attachement aux droits de l'homme, y compris le droit à la santé, et notre capacité à fournir à tous un accès équitable aux opportunités économiques, à la protection sociale et aux services publics.

Une action urgente de la part des responsables de la justice est nécessaire pour:

- **Appliquer les mesures d'urgence de façon équitable**, en examinant les nouvelles mesures de façon indépendante et en tenant les dirigeants politiques responsables, en introduisant des garanties pour les communautés à risque, tout en encourageant et en soutenant les acteurs de la justice à travailler en partenariat avec les communautés et à respecter les droits de l'homme.
- **Protéger les populations contre la violence**, en ciblant les zones où l'insécurité est en croissance, en investissant dans l'aide juridique et la sensibilisation proactive des victimes d'abus, et en créant des espaces sûrs pour les personnes à risque de violence domestique et basée sur le genre.
- **Faire des populations des partenaires**, à travers des institutions à l'écoute des problèmes de justice des populations et qui demandent des comptes aux leaders politiques, et en travaillant avec les leaders communautaires et les acteurs de terrain pour lutter contre les injustices et limiter l'impact de la pandémie sur la vie quotidienne.
- **Réduire la demande auprès des systèmes de justice**, en diminuant les services à l'essentiel, en libérant les prisonniers dans la mesure du possible, en cessant d'arrêter des personnes pour des délits mineurs, en empêchant les expulsions et en reportant les procès civils non urgents.

- 1 Appliquer les mesures d'urgence de façon équitable
- 2 Protéger les populations contre la violence
- 3 Faire des populations des partenaires
- 4 Réduire la demande auprès des systèmes de justice
- 5 Accroître l'innovation et les méthodes de travail intelligentes
- 6 Protéger les effectifs de la justice
- 7 Se préparer aux futures phases d'endiguement de la maladie



Photo ONU/Marco Castro

- **Accroître l'innovation et les méthodes de travail intelligentes**, en résolvant les affaires en ligne ou par téléphone plutôt que dans un tribunal, et en aidant les prestataires de justice à la base et autres à fournir leurs services virtuellement.
- **Protéger les effectifs de la justice**, en les aidant à rester en bonne santé, en faisant d'eux une priorité pour les programmes de dépistage, en leur donnant des conseils et du soutien, en les protégeant de la violence et en s'assurant qu'ils sont payés et que leurs droits du travail sont respectés.
- **Se préparer aux futures phases d'endiguement de la maladie**, en veillant à ce que les nouvelles stratégies de surveillance et de dépistage soient conformes aux normes des droits de l'homme, en faisant le suivi de leur mise en œuvre et en renforçant la capacité institutionnelle à identifier et à répondre aux nouveaux problèmes de justice.

Cette crise se déplace à une vitesse fulgurante. Pour être efficaces, les responsables de la justice doivent avoir accès en temps opportun aux données pertinentes des effets de COVID-19 sur la justice, ainsi qu'aux connaissances sur les meilleures façons de faire face à ces impacts. Ils doivent faire preuve de plus de flexibilité et écarter les obstacles à l'innovation, aligner le financement sur les nouvelles réalités et mobiliser la diversité des acteurs du système de justice.

Les partenaires mondiaux peuvent soutenir les actions nationales et locales en menant des recherches sur les nouveaux défis, en diffusant des modèles de prestation de services de justice et d'aide juridique en ligne, en développant un réseau sur les stratégies pour répondre aux problèmes de justice de la population dans le contexte de la pandémie, en investissant dans les systèmes de justice qui manquent de ressource, en proposant des conseils stratégiques et un soutien à la programmation, et en créant un forum virtuel où les responsables de la justice peuvent partager leurs expériences et les enseignements.<sup>3</sup>

Bien que la pandémie soit déjà une source d'injustice croissante, la façon dont nous y réagissons peut offrir une plate-forme pour l'édification de sociétés plus justes. Un engagement renouvelé en faveur d'une justice à visage humain permettra aux sociétés de renforcer les bases sur lesquelles elles peuvent se reconstruire et se redresser.



# Introduction

Dans le *rapport La justice pour tous*, le Groupe de Travail sur la Justice des Pionniers a défini une vision pour une transformation d'ambition et un effort soutenu pour fournir à des milliards de personnes supplémentaires l'accès à la justice.<sup>4</sup>

Il appelait à une approche de la justice à visage humain qui résout les problèmes de justice, empêche les injustices de se produire et utilise les systèmes de justice formels et informels pour permettre aux citoyens de participer pleinement au développement de leurs économies et sociétés.

Dans un monde en proie à une pandémie mortelle qui se déplace vite, les gouvernements sont rapidement en train de mettre en place des restrictions sans précédent sur la vie quotidienne. Ils attendent de leurs systèmes de justice qu'ils élaborent et appliquent de nouvelles règles et agissent comme une plate-forme pour résoudre les différends et les conflits déclenchés par ces règles.

En conséquence, les acteurs et les systèmes de justice sont appelés à assumer des responsabilités inédites. La façon dont ils interprètent et mettent en œuvre ces responsabilités aura un impact décisif sur la légitimité, la durabilité et l'équité de la réponse de chaque société à l'épidémie:

- Avant que le COVID-19 ne commence à se propager, 1,5 milliard de personnes avaient un problème de justice pénale, civile ou administrative qu'elles ne pouvaient pas résoudre.<sup>5</sup>
- La pandémie aggrave ce déficit de justice, avec à la clef un accroissement des problèmes de justice civile, administrative et pénale, provenant des pertes d'emploi ainsi que des restrictions sur les mouvements.
- Parallèlement, la pandémie érode la capacité des systèmes de justice à répondre aux besoins des populations. Par conséquent, il est urgent de se focaliser sur la *prévention* des injustices.

Dans les prochains mois, les sociétés continueront à faire face à une situation de stress croissant et imprévisible. Si elles permettent à l'injustice de se répandre, alors les pressions s'intensifieront et nourriront plus d'injustice.

Mais une approche de la justice à visage humain peut guider la mise en œuvre juste et proportionnelle des restrictions sanitaires, tout en jetant les bases de stratégies de « redressement et reprise » qui aideront à remettre les communautés et les économies sur pied au moment où les infections disparaîtront.

L'urgence du COVID-19 comporte trois couches imbriquées.<sup>6</sup>

- ✓ Résoudre les problèmes de justice
- ✓ Prévenir les problèmes de justice
- ✓ Créer des opportunités

La **crise de santé publique** ne se terminera totalement qu'avec une vaccination généralisée.<sup>7</sup> Entre-temps, des traitements améliorés - combinés à des tests de masse et au dépistage - pourraient réduire rapidement la pression sur les systèmes de santé. Toutefois, même dans le meilleur des cas, une certaine forme de mesures d'urgence devrait être en place pendant une période pouvant aller jusqu'à deux ans.<sup>8</sup> Tous les pays sont confrontés à des défis, mais dans ceux qui sont déjà dévastés par des conflits ou d'autres crises, les impacts à court et long terme de l'épidémie pourraient être particulièrement préjudiciables.<sup>9</sup>

La pandémie a déjà provoqué une **crise économique, financière et de l'emploi** dont les effets ne seront probablement pas connus avant cinq ans ou plus. À la suite d'un arrêt sans précédent de l'activité économique, les risques de chômage de masse et de récession sont élevés, et il n'est pas certain que les mesures d'urgence pour atténuer les impacts économiques seront faciles à assouplir à court ou moyen terme. Les coûts de la protection des vies et des soins à des millions de personnes malades seront élevés. Ils entraîneront un accroissement considérable de la dette de chaque nation et la perspective d'une longue période de réajustement. L'OCDE a décrit le risque pour l'économie mondiale comme le plus important depuis la crise financière de 2008.<sup>10</sup> Une vision plus pessimiste est que nous faisons face à une dépression mondiale aussi grave que celle des années 1930.<sup>11</sup>

Les crises économiques et de santé publique déclenchent à leur tour une **dislocation politique, sociale et culturelle** qui transformera les sociétés et l'ordre international sur plus d'une génération. Cette dislocation aura des effets allant du plus bénin (plus de travail virtuel, une meilleure connaissance desquels des travailleurs fournissent des services essentiels, une coopération internationale accrue et une vague d'innovation en ligne) au plus grave (une surveillance accrue, la réduction des libertés civiles, un effondrement de la confiance dans les gouvernements et les institutions et, dans le pire des cas, de nouveaux conflits ou des conflits renouvelés ainsi que la défaillance de l'État). La concurrence et les tensions géopolitiques<sup>12</sup> pourraient mettre une pression supplémentaire sur le système multilatéral et entraver les interactions essentielles, la coopération, l'ancrage collectif des normes ainsi que l'aide internationale.

L'avenir sera très différent du présent - ou du futur qui avait été prédit il y a seulement quelques mois. À une époque de mutation, nous avons un impératif de réclamer un monde plus juste, plus résilient et plus durable, avec une vision directrice de n'oublier personne. Un scénario alternatif pourrait conduire à une érosion radicale de la capacité d'action collective à tous les niveaux, du local au global.

**1 à 2 ans**

La crise de santé publique

**5 à 10 ans**

Une crise économique, financière et de l'emploi

**Une génération ou plus**

Une dislocation politique, sociale et culturelle



Photo ONU /Evan Schneider

Les systèmes et les acteurs de la justice sont confrontés à des défis sans précédent liés à chacune de ces couches. Quoique la crise de santé publique soit la plus urgente, les partenaires mondiaux et les acteurs nationaux doivent garder une attention simultanée sur les éléments constitutifs pour une reprise durable.<sup>13</sup>

La crise économique créera une forte augmentation de la demande de justice dans les domaines identifiés par le rapport Justice pour tous comme étant les problèmes de justice les plus courants des populations. La communauté internationale doit agir rapidement pour protéger les systèmes de justice, en reconnaissant qu'ils font partie de l'infrastructure nationale essentielle de chaque pays.

La justice et l'équité seront parmi les critères à travers lesquels les populations évalueront les effets des mesures sanitaires et des autres réponses gouvernementales. La justice à visage humain doit jouer un rôle prépondérant dans le rétablissement de la confiance et de la cohésion, ainsi que dans l'atténuation des impacts intergénérationnels de la pandémie.

Il est plus que jamais important de transformer les systèmes de justice, de soutenir l'indépendance des institutions de justice, de rapprocher les services de justice des personnes qui en ont le plus besoin, d'encourager un engagement constructif entre le système formel et les alternatives locales et de s'attaquer aux causes profondes de l'injustice qui ont rendu les populations et les sociétés vulnérables aux impacts les plus graves de la pandémie.

Les populations et les communautés du monde entier réclamaient la justice avant que la pandémie ne se déclenche. La crise de santé publique, et une crise économique qui en résultera, ne manqueront pas d'amplifier à maintes reprises ces voix.

Le présent briefing – La justice pour tous et la crise de santé publique - examine les priorités les plus pressantes que l'urgence sanitaire pose pour les dirigeants de la justice. Il résume les principaux aspects du défi et définit les domaines d'action urgente alors que le monde se mobilise pour maîtriser la pandémie.

Un deuxième briefing discutera de la manière dont la justice à visage humain peut aider à aborder les dimensions économiques et sociales de la crise.

# Le défi de la justice

De nos conversations avec les décideurs et les prestataires de justice, nous avons conclu que la pandémie de COVID-19 défie les systèmes de justice de quatre manières.

**Les acteurs de la justice font face à des responsabilités redoutables quand ils conçoivent, mettent en œuvre et font appliquer de nouvelles mesures pour prévenir la propagation de l'infection.**

Les gouvernements ont dû assumer des pouvoirs sans précédent en réponse à la crise de santé publique,<sup>14</sup> et de nouvelles politiques deviennent nécessaires à une vitesse vertigineuse. Les décideurs politiques sont condamnés à des numéros de compromis difficiles, où ils doivent choisir entre donner la priorité à la santé, à l'économie ou à la liberté - parfois face à des contraintes constitutionnelles qui privilégient des droits tels que celui à la liberté d'association et de mouvement.

La police a dû imposer une suspension partielle des droits et libertés fondamentaux qui sont tenus pour acquis dans de nombreuses sociétés. Les confinements ont créé de nouveaux risques et sources d'injustice, que ce soit pour les personnes vivant dans des relations abusives, que ce soit pour celles qui n'ont pas de documents juridiques pour établir le domicile et accéder aux services d'urgence, ou pour les personnes sans abri ou qui ont été contraintes de fuir leur pays.

En temps normal, les décisions politiques sont traduites en un ensemble de règles et les personnes chargées de faire respecter ces règles sont formées pour leur mise en œuvre et les réponses adéquates selon différents scénarios. Mais au cours de la pandémie, de nouvelles mesures de confinement sont annoncées presque tous les jours, et cela va des restrictions à la liberté de circulation des personnes, aux fermetures de magasins, de transports en commun et d'autres espaces publics, à des amendes pour la diffusion délibérée d'informations trompeuses.

En Italie, où les citoyens encourent des amendes pouvant aller jusqu'à 3 000 € ou cinq ans d'emprisonnement pour «délits contre la santé publique»,<sup>15</sup> plus de deux millions de personnes ont dû se soumettre aux vérifications de papiers d'identité par la police au cours des deux premières semaines de restriction. Plus de 100 000 personnes sont passibles d'une sanction pénale.<sup>16</sup> L'Inde, la Chine, l'Espagne, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et le Royaume-Uni sont d'autres pays qui ont mis en œuvre des mesures strictes de confinement, comprenant des amendes et l'emprisonnement pour les contrevenants.<sup>17</sup> Il est à craindre que l'application des mesures de quarantaine et de distanciation sociale ait un impact disproportionné sur les personnes les moins à même de survivre au confinement.

L'application et le suivi de ces mesures s'ajoutent à ce qui constitue déjà une lourde charge de travail pour les acteurs de la justice. En effet, les mesures exigent la rapidité et la flexibilité de pensée et d'action dans des situations de grand stress et à un moment où la distanciation sociale oblige les tribunaux à fonctionner à capacité réduite.



### **Des mesures draconiennes et hâtivement adoptées augmentent le risque d'abus et peuvent saper la confiance.**

Dans un environnement où tout le monde improvise et où les directives sont interprétées à la volée, il y a, à court terme, un risque élevé d'accroissement des atteintes aux libertés civiles et aux droits de l'homme,<sup>18</sup> et, à long terme, que les pouvoirs d'urgence soient utilisés de plus en plus pour fermer l'espace civique et restreindre les droits de l'homme.<sup>19</sup>

Les communautés marginalisées - déjà mal desservies par les systèmes de justice - sont confrontées aux risques les plus élevés. Il s'agit des personnes sans-abri et sans terre,<sup>20</sup> celles qui ont des problèmes de santé mentale,<sup>21</sup> les sans-papiers ou celles qui vivent dans des quartiers informels ou des bidonvilles,<sup>22</sup> des migrants économiques, des enfants en détention, des personnes forcées de fuir des zones de conflit vers des frontières qui sont déjà fermées,<sup>23</sup> celles qui vivent à proximité ou en dessous du seuil de pauvreté pour lesquelles l'éloignement social peut accroître les problèmes de santé et d'autres risques,<sup>24</sup> et enfin, celles comme les personnes ayant des problèmes de dépendance ou les professionnel (le)s du sexe qui sont déjà en conflit avec la loi.<sup>25</sup> Ces populations sont également les plus susceptibles d'être victimes d'injustice lorsqu'elles tentent d'accéder aux soins de santé.

Certains gouvernements déploient de nouvelles techniques de surveillance, notamment l'utilisation de drones, de bracelets de cheville, d'hélicoptères et de nouvelles technologies d'exploration de données qui utilisent des réseaux de téléphonie mobile pour suivre les mouvements du public.<sup>26</sup> Certains font recours à l'armée pour faire appliquer la loi, tandis que d'autres ont limité ou suspendu le droit à l'information pendant la crise.<sup>27</sup> Certains gouvernements, comme celui de la Hongrie, ont suspendu les processus démocratiques et assumé des pouvoirs étendus. Les cours constitutionnelles seront essentielles pour garantir la reprise du service normal après la pandémie. Dans un certain nombre de pays, les processus de justice transitionnelle sont suspendus, ce qui peut avoir des conséquences si cela facilite les tentatives de les faire disparaître de façon plus permanente.<sup>28</sup>

Les comportements abusifs sont plus visibles pendant la pandémie, car de plus en plus de personnes confinées à leurs domiciles partagent du contenu sur les réseaux sociaux.<sup>29</sup> En Inde, un homme aurait été battu à mort par la police alors qu'il quittait

son domicile pour acheter du lait pendant le confinement.<sup>30</sup> Des policiers au Kenya, au Rwanda et aux Philippines ont également été accusés de traiter trop sévèrement ceux qu'ils croyaient avoir enfreint les nouvelles règles.<sup>31</sup> La maltraitance des femmes par les forces de sécurité a également été rapportée dans un certain nombre de contextes.

Les abus par ceux qui appliquent les nouvelles mesures de confinement de Covid-19 saperont la légitimité du système de justice à un moment où il a le plus besoin de garder la confiance du public. Pour éviter cela, les tribunaux devront aider au suivi de la mise en œuvre et poursuivre les acteurs des services de sécurité qui exagèrent.

Les mécanismes de prévention existants peuvent être activés et renforcés pour identifier les abus, ainsi que les effets et conséquences involontaires des mesures de santé publique. Les commissions nationales des droits de l'homme, les institutions de médiateurs et d'autres mécanismes de plaintes peuvent mettre en place des lignes téléphoniques ou des formulaires en ligne où les problèmes individuels peuvent être signalés. Une analyse rapide des problèmes rapportés par les citoyens peut fournir des informations cruciales pour aider l'exécutif à formuler des mesures et corriger le tir.

### **Le COVID-19 présente des risques importants pour les personnes qui sont déjà en contact ou qui entrent dans le système de justice tout en diminuant la capacité du système à fonctionner**

La police et les autres acteurs de la justice qui sont en première ligne courent des risques d'infection dans l'exercice de leurs fonctions et pourraient avoir besoin de prendre des précautions supplémentaires.<sup>32</sup> Dans les pays où l'épidémie est avancée, le nombre de membres du personnel malades ou en auto-isolément érode déjà la capacité des systèmes de justice. Le 3 avril, par exemple, un policier sur six à New York était déjà en quarantaine ou en congé maladie.<sup>33</sup>

La pandémie révèle des faiblesses dans le fonctionnement du système de la justice formelle. Les mesures de distanciation sociale empêchent les tribunaux de fonctionner normalement, ce qui limite leur capacité à résoudre efficacement les litiges graves et à juger les affaires pénales. Les avocats sont incapables de rencontrer leurs clients ou de leur rendre visite en prison, les cliniques juridiques ont fermé leurs portes, et les parajuristes ainsi que les travailleurs sociaux sont incapables de faire des visites à domicile.

Les responsables de la justice doivent décider rapidement quelles parties de leurs systèmes sont des services essentiels et doivent rester opérationnels. Pour les tribunaux, par exemple, cela veut dire décider quels bâtiments doivent rester ouverts, quels cas seront entendus en priorité et quelles protections seront mises en place pour les juges, le personnel, les avocats, et les parties dans une affaire, en particulier celles qui sont vulnérables. Dans les pays

Afin de réduire la population carcérale, l'État de New York a libéré des centaines de détenus qui avaient violé la libération conditionnelle, mais qui seront désormais renvoyés en liberté surveillée.<sup>34</sup> À Philadelphie, les officiers de police ont reçu l'ordre de ne pas procéder à des arrestations pour des crimes non violents, mais de délivrer plutôt des mandats d'arrêt à exécuter à mesure que la crise s'apaise.<sup>35</sup>



où les tribunaux sont physiquement fermés, mais fonctionnent virtuellement, l'adoption de nouvelles règles permettant le dépôt électronique des recours et la réception électronique des preuves peut rendre plus difficile l'accès au système de justice pour les personnes n'ayant pas l'Internet.

Le risque d'infection est particulièrement élevé pour les détenus et le personnel pénitentiaire et une crise humanitaire est déjà en cours dans les prisons, les centres de détention et autres lieux similaires. L'OMS a averti que «l'effort mondial pour lutter contre la propagation des maladies pourrait échouer sans une attention appropriée pour les mesures de contrôle des infections dans les prisons».<sup>36</sup> Dans les pays où le taux d'incarcération est élevé, des informations font état de conditions ne respectant pas les normes relatives aux droits de l'homme, par exemple aux États-Unis,<sup>37</sup> à Myanmar et au Cameroun, avec un risque accru de populations carcérales infectées et d'agents pénitentiaires avec un accès inadéquat à des soins de santé.<sup>38</sup>

Au fur et à mesure que l'épidémie s'aggrave, certains pays pourraient perdre le contrôle de leurs prisons. Au moins six pays ont déjà connu des émeutes dans les prisons depuis le début de la pandémie, entraînant des pertes en vies humaines et des blessures graves.<sup>39</sup> Si les tribunaux ne peuvent pas fonctionner, les prisonniers devant être libérés peuvent être coincés derrière les barreaux. Dans les pires des cas, de graves violations des droits de l'homme peuvent se produire dans les prisons, les centres de détention et les camps de réfugiés alors que l'attention des autorités chargées de l'application de la loi est ailleurs.<sup>40</sup> Pour les personnes en détention préventive, dans l'attente de leur procès, l'incapacité du système à rendre justice peut mettre leur vie en danger.

## La pandémie et la façon d'y répondre augmentent le risque de violence et de crime.

Le COVID-19 frappe les pays à travers une diversité de systèmes sociaux et politiques. La docilité et le consentement des populations ont été essentiels aux efforts de réponse.

La pandémie touche désormais également des pays dotés d'institutions plus faibles, détériorant l'état de droit,<sup>42</sup> entraînant un faible niveau de confiance et des niveaux élevés d'exclusion.<sup>43</sup> D'une part, ces pays sont confrontés à des obstacles de taille pour organiser une réponse efficace, y compris une grande proportion de la population urbaine vivant dans des logements informels et des institutions publiques auxquelles on ne fait pas confiance, et, d'autre part, ils n'ont pas la capacité de monter une réponse adéquate, ou les deux.<sup>44</sup>

Comme il est interdit aux gens de se déplacer librement dans leurs communautés, certains craindront de céder les rues à des éléments criminels.<sup>45</sup> Dans les favelas de Rio, par exemple, ce sont les gangs - plutôt que le gouvernement - qui imposent les couvre-feux. "Quiconque se promène dans la rue recevra une correction et servira d'exemple", ont reçu comme avertissement les habitants d'un bidonville.<sup>46</sup>

Certaines villes, comme Londres, Toronto et New York, ont connu une baisse dans la plupart des formes de criminalité vu que les gens passent plus de temps à la maison. Mais le crime s'est rapidement adapté, avec une augmentation de la cybercriminalité profitant de l'utilisation accrue de l'Internet. Plusieurs agences ont commencé à émettre des avertissements, notamment pour les escroqueries ciblant les travailleurs en première ligne avec de fausses ventes de fournitures médicales.<sup>47</sup>

La maison n'est pas non plus un lieu sûr pour tout le monde. Le fait que les populations passent plus de temps à la maison crée un risque accru de violence domestique et d'abus émotionnel, physique et sexuel des enfants.<sup>48</sup> Comme les partenaires violents souffrent d'une perte de pouvoir et de contrôle, les degrés de violence peuvent augmenter en flèche, avec une aggravation de la violence domestique déjà signalée dans certains contextes.<sup>49</sup> De nombreux enfants ne vont pas à l'école et n'ont aucune possibilité d'échapper à des situations violentes. Comme les enfants passent plus de temps sur Internet, il y a également de plus en plus de risques d'intimidation et d'abus en ligne.<sup>50</sup>

AI for Good a développé Rainbow, un robot en ligne qui aide les femmes à comprendre et à discuter en toute confidentialité des problèmes de violence domestique. Le site comprend des quiz interactifs, des histoires réelles et un service de signalisation pour celles qui ont besoin de parler à un être humain.<sup>41</sup>

Le gouvernement français paiera 20 000 nuits d'hôtel pour les victimes de violence domestique et créera des centres de consultation temporaires dans les magasins afin que les femmes puissent demander de l'aide pendant qu'elles font leurs courses.<sup>51</sup>



# La réponse de la justice

Pour relever ces défis et atténuer les risques, un certain nombre de mesures s'imposent pour tous ceux qui font partie de notre mouvement mondial pour la justice pour tous.

## 1 Appliquer les mesures d'urgence de façon équitable

De nombreux pays sont dans une phase initiale de réponse à la pandémie, où ils imposent des restrictions générales à la liberté de circulation. La transparence et la responsabilité deviennent d'autant plus cruciales pendant la suspension temporaire des droits de l'homme, et ces mesures ne peuvent être maintenues qu'avec le soutien du public.

Pour rassurer la population, les responsables de la justice devraient aider à formuler et à examiner la conception de nouvelles mesures de manière qu'elles soient, le moins possible, susceptibles de conduire à des abus et à une application sélective. Une priorité est que les cours constitutionnelles et les autres cours de haut niveau puissent travailler virtuellement - et sans ingérence ni restriction politiques - afin qu'elles puissent statuer sur les questions juridiques se posant dans le cadre de l'état d'urgence. Les feedbacks venant des communautés vers les systèmes de justice aideront à garantir que les décisions soient fondées sur des preuves, et la mise à disposition des délibérations et décisions des tribunaux en ligne ou par la radio ou la télévision augmenteront la confiance des citoyens dans leurs systèmes de justice et dans la légalité des mesures imposées.

L'application doit être visible et équitable. Pour promouvoir l'observance des règles et établir rapidement de nouvelles normes sociales, une forte présence policière peut être nécessaire, mais le recours à l'armée doit être réduit au minimum. Les sanctions pour les infractions devraient être utilisées avec modération, la police devant être formée pour apaiser les différends et pour utiliser des méthodes pacifiques de contrôle des foules en cas de manifestations.<sup>53</sup>

Vu que les policiers fournissent un service essentiel à la communauté, cela doit également être communiqué en interne et en externe. La police espagnole, par exemple, a reçu des applaudissements dans le monde entier lorsque des vidéos ont circulé sur les réseaux sociaux montrant des policiers chantant et dansant dans les rues pour divertir les enfants récemment confinés à la maison.<sup>54</sup> La police italienne a proposé d'effectuer le paiement des pensions des retraités âgés de 75 ans et plus.<sup>55</sup>

Le Portugal a accordé temporairement tous les droits de citoyenneté à tous les migrants et demandeurs d'asile, réduisant ainsi les risques de santé publique et protégeant ces groupes vulnérables contre les abus et la négligence.<sup>52</sup>

La population devrait être considérés comme des partenaires dans la lutte contre la propagation de l'infection et les instructions devraient encourager les acteurs de justice à adopter un comportement courtois et amical. Une priorité absolue devrait être de réduire le harcèlement des communautés et groupes vulnérables, en particulier ceux qui ne peuvent pas chercher un abri ou qui n'ont pas les papiers nécessaires pour se déplacer librement. Il est important de rappeler que le harcèlement d'un vendeur de fruits qui n'avait pas de permis a été l'étincelle qui a déclenché le printemps arabe.<sup>56</sup>

Les acteurs de la justice doivent également garder à l'esprit que pour le milliard de personnes vivant dans les logements informels du monde, la distanciation sociale peut être extrêmement difficile, tandis que pour celles qui n'ont pas d'épargne, le fait de ne pas travailler peut augmenter le risque de malnutrition, et par conséquent d'infection par des maladies beaucoup plus mortelles que le COVID-19.<sup>57</sup>

## 2 Protéger les populations contre la violence

La pandémie a mis les communautés dans une situation de stress considérable. Les gens ont peur du virus et de ses conséquences économiques, mais ils s'inquiètent aussi naturellement de ce qui se passe dans les rues lorsqu'ils sont enfermés dans leurs maisons. Le risque de désobéissance civile et de violence augmentera si les efforts des gouvernements commencent à perdre le soutien du public. Les agents de justice tels que la police, les parajuristes et autres prestataires de services de justice de proximité pourraient devenir plus vulnérables à la violence.

Le contrôle de la violence, de la criminalité, et d'autres signes de stress social tels que des grèves ou des manifestations, permettra d'identifier les points chauds réels et potentiels de troubles. Dans de nombreux endroits, la violence communautaire ou de rue s'est poursuivie sans relâche au milieu de la pandémie, tandis que dans d'autres endroits, les niveaux de violence communautaire ont considérablement baissé. Une analyse précise des données sur les incidents de crime et de violence peut aider la police et les acteurs de justice à se focaliser sur des individus spécifiques qui continuent à provoquer la violence, sans accabler le système dans son ensemble. Les données peuvent faciliter une dissuasion ciblée et en partenariat avec les communautés, les acteurs de justice peuvent cibler les lieux, les personnes et les comportements les plus à risque.<sup>58</sup>

Les visites dans les commissariats étant rendues difficiles par les mesures de distanciation sociale, le public doit pouvoir

signaler, en ligne ou par téléphone, les délits graves et autres abus. Le maintien de l'ordre dans les points chauds contribuera à rétablir la sécurité publique et à rassurer les communautés. Les groupes communautaires se tournent vers la sensibilisation à distance, une pratique relativement simple qui peut aider à renforcer les messages positifs en période d'anxiété accrue.<sup>59</sup>

La violence domestique est une menace grandissante et certains pays ont signalé une augmentation de ce type de violence depuis le début de la crise. Pour y faire face, les services de justice pour les victimes de telles violences devraient faire partie des «services essentiels» qui doivent rester opérationnels pendant le confinement - une mesure qui a déjà été adoptée au Québec et à Ontario au Canada.<sup>61</sup>

Ces services devraient également être étendus pendant les confinements - il y a besoin de plus de services d'assistance téléphonique et d'autres services spécialisés de justice et de protection destinés aux femmes et aux enfants, ainsi qu'aux membres de la communauté LGBTQ+, ainsi que d'espaces plus sûrs pour les adultes et les enfants qui ont besoin de fuir leurs maisons. Les tribunaux peuvent délivrer des extensions génériques des ordonnances de protection sur le point d'expirer.<sup>62</sup> Dans certains cas, il devrait être possible d'émettre des ordonnances restrictives - en personne, ou idéalement en ligne ou par téléphone - pour faire déménager dans des logements temporaires des membres de famille victimes de violence.

Il s'agit également d'un domaine dans lequel les systèmes de justice peuvent avantageusement faire la liaison avec d'autres secteurs. Les leçons tirées des épidémies précédentes mettent l'accent sur la nécessité pour les gouvernements de tenir compte des besoins accrus de protection des enfants lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de leurs plans d'intervention, notamment grâce à des partenariats multisectoriels entre les systèmes de justice, les services sociaux et d'éducation.<sup>63</sup> Les réseaux d'enseignants et d'autres professionnels, par exemple, peuvent aider à identifier et à rester en contact avec les enfants vulnérables.

Des activités criminelles en ligne sont également susceptibles des'intensifier, entraînant un potentiel de violence réelle dans le court et moyen terme, notamment la traite des personnes, la pornographie criminelle et la radicalisation. Les entreprises de médias sociaux et de technologies, en partenariat avec les acteurs de la justice, doivent rester vigilantes pour poursuivre et mettre fin aux comportements délictueux en ligne.<sup>64</sup>

Les applications de médias sociaux peuvent être utilisées pour lutter contre l'injustice et la prévenir. HarassMap alerte les utilisateurs des cas de harcèlement sexuel dans les espaces publics au Caire.<sup>60</sup>

### 3 Faire des populations des partenaires

Les acteurs de la justice chargés d'appliquer les confinements peuvent bénéficier du soutien des leaders communautaires. Dans les agglomérations urbaine et rurale informelles du monde, en particulier, et dans les pays où l'État n'a pas une bonne présence de justice et de sécurité, il est peu probable que le confinement fonctionne sans des partenariats solides avec les leaders bien respectés de la communauté.<sup>65</sup>

Les acteurs de la justice à la base, tels que les défenseurs de justice de la société civile, les parajuristes, les avocats communautaires d'intérêt général, les militants des droits de l'homme, et d'autres leaders communautaires qui sont impliqués dans la prestation de la justice, doivent également être soutenus. Ils sont bien placés pour partager les informations sanitaires et autres avec les communautés, notamment auprès des populations vulnérables; pour aider ces communautés à surveiller, signaler et influencer la prestation de services publics; pour faire en sorte que ceux qui sont plus dans le besoin reçoivent des soins; pour identifier et répondre aux abus par les services de sécurité, et, enfin, pour venir en aide aux personnes ayant des problèmes d'emploi, de famille, de logement, et autres, problèmes qui sont exacerbés par la pandémie et ses conséquences.<sup>66</sup>

Certains gouvernements peuvent utiliser la pandémie pour fermer davantage l'espace civique. Il s'agit d'une stratégie risquée lorsque les citoyens ont grandement besoin d'un exutoire pour des manifestations pacifiques,<sup>68</sup> et où les griefs de ceux qui souffrent déjà des restrictions à cause des nouvelles mesures peuvent déborder parce que même leurs voix sont réduites au silence.<sup>69</sup>

Au Brésil, par exemple, les manifestations sous forme de concerts de casseroles ont permis aux communautés d'exprimer leur mécontentement face à la réponse du gouvernement.<sup>70</sup>

Les manifestations virtuelles offrent aux citoyens la possibilité d'influencer les politiques gouvernementales et pourraient fournir des informations vitales par rapport aux zones où le confinement ne fonctionne pas et pourquoi.

Les mécanismes indépendants d'obligation de rendre compte ont un rôle important à jouer pour savoir comment les mesures affectent la vie des populations et transmettre ces informations aux décideurs. Les médiateurs, les instituts d'ombudsman, les institutions nationales des droits de l'homme et les commissions parlementaires peuvent être habilités à examiner les nouvelles politiques et à obliger les dirigeants politiques à rendre compte de leur efficacité et de leur mise en œuvre équitable. Les médias indépendants jouent également un rôle critique dans l'obligation de rendre compte, en transmettant des informations

La police de Bangalore, en Inde, a distribué gratuitement aux plus démunis de la ville de la nourriture et des désinfectants pour les mains.<sup>67</sup>

précises et à temps opportun à la population et en aidant les décideurs, les leaders politiques et les acteurs de la justice à recenser les nouveaux points chauds et les besoins critiques. De nouvelles formes de surveillance institutionnelle - y compris des mécanismes communautaires tels que des cartes de pointage qui vérifient si les fonds alloués ont atteint leurs objectifs - devraient être soutenues pour surveiller les dépenses inédites, en matière de santé et de relance, faites pour répondre à la crise.

La consultation directe des citoyens devrait également faire partie des scénarios des acteurs de la justice pendant cette crise. Les ministères de la justice, les autorités municipales ou les forces de police pourraient créer des groupes de citoyens pour conseiller les gouvernements sur la faisabilité et l'acceptabilité de nouvelles restrictions et recueillir des feedbacks directs sur les mesures existantes.

## 4 Réduire la demande auprès des systèmes de justice

Avec la fermeture des salles d'audience, les limitations de déplacement et la réduction de la productivité, les ministères de la justice seraient avisés d'entreprendre immédiatement un triage rapide de leurs systèmes de justice, dans le but de déterminer ce qui est essentiel, ce qui est urgent et ce qui n'est pas prioritaire dans une situation d'urgence.

De nombreux pays libèrent des prisonniers à faible risque qui sont en détention administrative ou provisoire, tandis que d'autres ont eu recours à des amnisties pour éviter que les établissements pénitentiaires deviennent des points chauds pour les virus.<sup>72</sup> Ces mesures peuvent aider à éviter une crise humanitaire et de graves violations des droits de l'homme. Il est important de considérer où vivront les détenus libérés et comment minimiser les risques associés à leur réintégration dans les familles et les communautés. Il s'agit là d'un autre domaine dans lequel les systèmes de justice gagneraient à s'allier avec d'autres secteurs, tels que les services municipaux de logement et les services sociaux.

Les enfants ne devraient être maintenus en détention qu'en l'absence d'autres alternatives plausibles. Dans la mesure du possible, ils devraient être écartés des procédures judiciaires et dirigés vers des mesures communautaires et non privatives de liberté. Ceux qui, en toute sécurité, peuvent être libérés des prisons ou des centres d'immigration, doivent être renvoyés dans leurs familles. Les conditions de libération devraient permettre un soutien spécialisé pour permettre aux enfants de réintégrer en toute sécurité leurs environnements familiaux et communautaires.<sup>73</sup>

Le service britannique Citizens Advice a rapporté que la semaine après le début du confinement a été la plus chargée de ses quatre-vingts ans d'existence. Son site Web a enregistré 2,2 millions de pages vues sur une période de sept jours.<sup>71</sup>

Pour les enfants restant en détention, il est important de veiller à ce que leurs droits soient protégés au moment où l'attention des décideurs et du public est ailleurs. L'accès aux soins de santé doit être une priorité et des niveaux adéquats en personnel doivent être maintenus, si nécessaire grâce à des partenariats avec la société civile et les organisations communautaires. Des efforts devraient également être faits pour limiter le nombre d'enfants dans les centres de détention afin de réduire les risques d'infection.<sup>74</sup>

Les gouvernements peuvent également réduire la demande auprès du système en refusant d'arrêter ou de poursuivre des personnes pour des délits mineurs. Maintenant n'est pas le moment de mener, par exemple, une guerre contre les toxicomanes ordinaires, même lorsqu'ils contournent les mesures de confinement en raison de la dépendance. Là où des procès ont lieu, des peines non privatives de liberté doivent être utilisées dans la mesure du possible.

Le tri est également nécessaire pour les affaires civiles. Il pourrait être possible, par exemple, de retarder une décision de divorce ou de garde, ou un litige purement économique, mais une ordonnance de protection en cas de violence domestique est toujours urgente. Dans les affaires civiles qui ne peuvent pas être traitées à court terme, les parties pourraient être orientées vers des services de médiation en ligne et d'assistance téléphonique, avec un recours accru aux mécanismes alternatifs de règlement des différends.<sup>76</sup> À plus long terme, la capacité supplémentaire offerte par les tribunaux en ligne contribuera à réduire les arriérés de procès en attente quand la pandémie sera derrière nous.

L'Argentine a réduit la pression sur son système judiciaire en interdisant temporairement aux entreprises de services publics de déconnecter les clients qui n'ont pas payé leurs factures.<sup>75</sup>

## 5 Accroître l'innovation et les méthodes des travail intelligentes

Face à la pandémie, les systèmes de justice doivent improviser. De nombreuses stratégies pour des moyens plus souples et efficaces afin de résoudre et prévenir les problèmes de justice quotidienne ont été mises à l'essai dans le monde, et le moment est venu de les mettre à l'échelle. L'opportunité nous est offerte de repenser le système prédominant des avocats et des tribunaux pour résoudre les problèmes de justice de base, et de consacrer plus d'attention et de ressources à d'autres mécanismes de règlement des différends.

Avant le début de toute affaire civile, par exemple, la médiation en ligne ou par téléphone, ou d'autres processus de justice moins conflictuels que les tribunaux formels, peuvent être utilisés pour déterminer si une affaire est susceptible d'être résolue à l'amiable. Cela peut augmenter aussi bien l'efficacité que la

sécurité. L'expérience des Pays-Bas et des États-Unis a montré que le contact direct entre les parties dans un différend peut réduire considérablement le nombre de procédures formelles, tout en économisant beaucoup de temps et d'argent.<sup>77</sup>

Les contacts personnels peuvent également être limités grâce à des alternatives pour les audiences, des consultations des avocats et au fonctionnement des parajuristes et des agents de justice communautaire. La communication par téléphone ou en ligne est à la fois plus rapide et plus sûre que les rencontres en face à face. Les services d'assistance téléphonique et en ligne rapportent déjà un nombre record de demandes.<sup>80</sup> Dans le contexte pénal, ces alternatives doivent être déployées avec prudence afin de préserver le droit d'un accusé à consulter son avocat en privé. En outre, de telles mesures ne devraient être considérées que comme des solutions à court terme, pour garantir que la rapidité ne remplace pas les procédures régulières quand la crise sanitaire sera derrière nous.

Dans les pays ayant des capacités limitées, des montants de financement modestes permettront aux militants locaux de l'autonomisation juridique d'échanger des services en ligne. Les gouvernements, les donateurs internationaux et les philanthropes devraient, soit financer des intermédiaires qui peuvent accorder des subventions aux acteurs de la justice de base, soit financer ces derniers directement. Ils peuvent soutenir le développement et la diffusion d'applications open source et des plates-formes pouvant être rapidement déployées par les acteurs de la société civile, tout en investissant également dans les émissions du secteur public sur les défis de la justice. Des partenariats avec les sociétés de téléphonie mobile et d'autres acteurs du secteur privé peuvent accroître l'accessibilité des lignes d'assistance et garantir le respect de la vie privée. Dans les communautés où l'utilisation de l'Internet n'est pas répandue, le transfert des services en ligne sera plus efficace si des efforts simultanés sont déployés pour combler la fracture numérique.

Dans un grand nombre de contextes de développement, les systèmes de justice coutumiers et informels fournissent déjà des services considérés comme fiables par les communautés locales à un coût comparable à une fraction de celui des systèmes statutaires. Les subventions devraient également être dirigées vers ces systèmes informels si elles sont conformes aux droits de l'homme afin que, grâce à une innovation ascendante, elles puissent assurer la continuité du règlement des différends et d'autres services en période de crise. Il est particulièrement important de garder de tels systèmes engagés avec la réponse au Covid-19, car ils pourraient autrement perturber une stratégie publique coordonnée de l'endigement.

En Afrique du Sud, une nouvelle ligne d'assistance juridique a été mise en place pour ceux qui ont besoin d'aide et de conseils juridiques pendant la période de confinement dans le pays.<sup>78</sup>

Les tribunaux kenyans autorisent la possibilité de porter plainte par voie électronique et la tenue d'audiences via Zoom ou Skype.<sup>79</sup>

Baobab Connect est une plate-forme où les cabinets d'avocats, les centres de conseils communautaires et d'autres prestataires de justice peuvent suivre en ligne les renvois, les affaires et gérer des équipes à distance.<sup>81</sup>

Remote Courts Worldwide permet aux systèmes judiciaires de différents pays de partager leurs expériences en matière d'innovation des tribunaux à distance.<sup>82</sup>

Citizen.is a créé une plate-forme pour l'externalisation ouverte (crowdsourcing) des idées de politiques, y compris les politiques dans le domaine de la justice.<sup>83</sup>

## 6 Protéger les effectifs de la justice

Le système de justice a besoin que ses agents en première ligne - la police, ceux qui travaillent dans les prisons et ceux qui résolvent les problèmes de justice des citoyens dans les communautés et les tribunaux - restent en bonne santé. Des normes visibles devraient être établies pour leur protection.

Après les agents de la santé, les agents de la justice devraient être une priorité pour les programmes de dépistage, en particulier lorsqu'ils travaillent dans des environnements confinés tels que les prisons. Si des tests sérologiques sont disponibles, il serait important d'identifier les travailleurs qui ont des anticorps indiquant une immunité probable, car ils pourront travailler avec un risque réduit d'infection supplémentaire. Des lignes directrices devraient être élaborées pour traiter des sources spécifiques de vulnérabilité, comme des protocoles pour la police lors des arrestations.<sup>84</sup> Une communication honnête au sujet du risque accru auquel fait face le personnel de justice est également essentielle.<sup>85</sup>

De telles mesures sont pratiques mais ont également une dimension psychologique. Les travailleurs de justice doivent savoir qu'on leur accorde de la valeur et qu'on se soucie d'eux à un moment où ils subissent une pression croissante. Il leur est également demandé de répondre à un environnement en évolution rapide - les personnes responsables de la mise en œuvre des politiques de confinement doivent développer de nouvelles méthodes rapides de communication interne et de nouvelles façons de promulguer des règles, parfois dans les heures qui suivent leur annonce.

Les acteurs humanitaires et du développement ainsi que les institutions financières internationales devraient évaluer d'urgence la demande accrue auprès du système de justice dans les États fragiles. Lorsque cela est nécessaire et sans délai, ils devraient fournir une aide d'urgence pour protéger et financer le système de justice et ceux qui travaillent en son sein.<sup>88</sup>

Lorsque les pays sont confrontés à une crise de la dette souveraine ou ne parviennent pas à collecter les impôts et taxes, l'aide internationale peut être nécessaire pour garantir que les systèmes de justice puissent continuer à fonctionner et que les salaires continuent à être payés. Pour atteindre les nombreux citoyens des États fragiles qui restent inaccessibles pour les systèmes formels, les dirigeants de la justice devraient être encouragés à soutenir, protéger et coopérer avec les acteurs communautaires qui rendent la justice informelle.

Il est maintenant autorisé à Singapour de tenir des audiences par téléconférence ou vidéoconférence.<sup>86</sup> Au Pérou, Google Hangouts est utilisé pour les réunions du personnel judiciaire.<sup>87</sup>



## 7 Se préparer aux futures phases d'endiguement de la maladie

Les planificateurs avertissent déjà que les restrictions draconiennes ne peuvent être maintenues que pendant un temps limité sans causer de dommages dévastateurs aux économies et aux sociétés.<sup>89</sup> Les risques sont particulièrement élevés dans les pays à revenus faibles et intermédiaires où les populations ont peu de réserves pour survivre dans leurs maisons sans revenu ni accès aux services publics.

Les travailleurs de justice de première ligne peuvent fournir des informations aux gouvernements au sujet de ce qui se passe dans les communautés locales et devraient être des partenaires essentiels des interventions. Leurs feedbacks doivent être recueillis et utilisés parallèles aux modèles épidémiologiques, comportementaux et économiques pour la conception des stratégies futures d'endiguement. Dans les pays à faibles revenus, en particulier ceux dont les institutions sont fragiles, la police et d'autres acteurs de la sécurité pourraient bientôt être invités à mettre en œuvre des modèles de confinement moins restrictifs. Dans de tels contextes, où la capacité de l'État est souvent limitée, il sera crucial de s'engager avec les communautés, y compris les leaders coutumiers, pour les mobiliser afin d'aider à la mise en œuvre de ces modèles.

Les pays ayant des bureaucraties sophistiquées peuvent tenter de reproduire des modèles d'endiguement de deuxième phase développés en République de Corée et dans d'autres pays asiatiques. Ces modèles ont trois caractéristiques principales. Tout d'abord, des dépistages en masse de la population, y compris de préférence des tests sérologiques pour détecter les infections passées et une (éventuelle) immunité future. Deuxièmement, un suivi ciblé des mouvements des personnes affectées à travers une application sur leur téléphone mobile et d'autres sources de données telles que les paiements par carte de crédit. Et troisièmement, les mesures de quarantaine individuelle, le suivi et les tests de dépistage des personnes ayant été en contact avec une infection nouvellement détectée au cours des 14 derniers jours, ainsi que l'identification de petits clusters et points chauds.

Tout comme les confinements ont vu des restrictions sans précédent sur la liberté de mouvement, la deuxième phase pourrait impliquer une augmentation inédite de la surveillance. Il y a des compromis fondamentaux à considérer et il y aura peu de temps pour le faire.



UN Photo/Tobin Jones

Les systèmes de justice devront examiner ces mesures pendant leur conception, pour protéger les droits à la vie privée et empêcher l'utilisation abusive des données, et pour garantir qu'il existe une voie claire pour faire reculer les mesures d'urgence après la disparition de la menace pour la santé.

Des mécanismes de contrôle et de plainte devraient être créés avant la mise en œuvre. Une surveillance indépendante efficace donnera au public l'assurance que les décideurs ont l'obligation de rendre compte et que les mesures ne sont que temporaires. Les mécanismes de plainte donneront aux populations une instance vers laquelle se tourner si l'impact des mesures devient insupportable tout en donnant aux autorités un feedback rapide sur les effets des mesures sur la vie quotidienne des citoyens.

# Actions pour les leaders de la justice

Les leaders de la justice sont des acteurs centraux pour maîtriser la pandémie de COVID-19. Au cours de cette crise, une approche de justice à visage humain doit être basée sur une compréhension des besoins de justice en mutation rapide, motivée par une volonté de développer et de mettre en œuvre des solutions dans un environnement en évolution rapide, et fournie par un système de justice ouvert, inclusif, juste, et responsable qui travaille en étroite collaboration avec les secteurs de la santé et autres.

Notre enquête sur les principaux défis auxquels sont confrontés les systèmes de justice met également en évidence des solutions potentielles. Les défis sont partagés par beaucoup. Le moment est venu, maintenant plus que jamais, pour les dirigeants des systèmes de justice de se tendre la main au-delà des frontières pour partager leurs expériences, leurs bonnes pratiques et leurs capacités, et pour collaborer dans le domaine de l'innovation.

Dans cette dernière section, nous discutons d'abord de quatre actions qui aideront les dirigeants nationaux de la justice à élaborer et à mettre en œuvre des plans.<sup>90</sup> Ensuite, nous soulignons les principales considérations pour ceux qui travaillent sur la justice au niveau international.

Pour être efficaces, les acteurs nationaux devront garantir un accès rapide aux données et aux connaissances pertinentes, encourager l'innovation, repenser leurs stratégies de financement et réfléchir de manière créative à la manière de mobiliser la diversité des acteurs du système de justice.<sup>91</sup>

## Recueillir des données et des preuves axées sur les personnes, adaptées à la prise de décision

- Recueillir et agir sur les informations provenant de la première ligne de la justice, en particulier sur les interactions entre la police et les populations, les expériences des citoyens en matière d'accès aux avantages sociaux et d'adaptation aux nouvelles mesures de confinement du COVID-19, ainsi que les conditions dans les prisons et autres environnements à haut risque.

- Faire des enquêtes sur les expériences et les perceptions du public, en surveillant les premiers signes de baisse de légitimité du système de justice, l'aggravation des perceptions d'injustice sociale ou économique ou de prestation de services inéquitables, ou encore le manque de confiance dans les informations de santé publique.
- Faire des enquêtes sur les travailleurs de première ligne de la justice pour suivre leur moral et les défis auxquels ils sont confrontés, ainsi que pour recevoir une alerte rapide si la maladie et d'autres facteurs les empêchent de travailler.
- Exploiter les sources de données existantes, en particulier les enquêtes sur les besoins juridiques, pour comprendre les problèmes de justice auxquels sont confrontées les populations en temps normal et pour identifier celles qui sont susceptibles d'être exacerbées par le COVID-19.

## Renforcer l'innovation en matière de justice

- Créer des mécanismes pour financer rapidement des innovations fournissant des services de justice à distance.
- suspendre les règlements limitant les méthodes de travail intelligentes, les réponses souples, l'assistance juridique sans l'implication des avocats et trouver de nouvelles façons de renforcer les pilotes existants et les amener à l'échelle.
- Mettre en question les monopoles qui bloquent l'entrée des parajuristes, des médiateurs à faible coût et des services juridiques numériques.
- Partager des modèles efficaces avec d'autres pays et tirer parti de l'expérience du secteur privé et des mécanismes alternatifs et communautaires de règlement des différends.

FIDA, l'Association ougandaise des femmes juristes, a développé une application gratuite qui fournit des conseils juridiques aux femmes sur des questions telles que la violence basée sur le genre, la traite des personnes, les droits de propriété, les droits de la famille, l'héritage, les pensions alimentaires, le divorce et les procédures judiciaires pénales et civiles.<sup>92</sup>

Haqdarshak est une plateforme en ligne qui permet aux citoyens en Inde d'accéder aux régimes de protection sociale auxquels ils ont droit. À ce jour, elle a aidé plus de 140 000 personnes à accéder aux allocations.<sup>93</sup>

## Élaborer des stratégies de financement intelligent

- Veiller à ce que les agents de première ligne de la justice continuent de recevoir leurs salaires, grâce à des financements et des soutiens internationaux si nécessaire.
- Rediriger rapidement le financement des services vers la prestation en ligne, telles que les campagnes d'information publique, l'assistance téléphonique et la médiation des litiges en ligne.

- Inclure la justice à visage humain dans les plans de relance, protéger le système de justice lorsque les pays endettés demandent un renflouement international et maintenir la part de la justice dans l'aide au développement international.
- Mettre à contribution la capacité *pro bono* des cabinets d'avocats et fournir l'autonomisation juridique et des réseaux de volontaires avec le financement dont ils ont besoin pour être efficaces.

## Mobiliser les acteurs diversifié du système de justice

- Mettre en place un groupe de travail intersectoriel sur la pandémie sous la direction du ministère de la Justice, avec des représentants de tous les niveaux du gouvernement, pour évaluer les besoins du système de justice et prioriser les réponses.
- Convoquer des représentants de la profession juridique, du secteur privé (en particulier des entreprises technologiques), des parajuristes et autres, qui fournissent des services de justice dans les communautés, ainsi que des parties prenantes extérieures au système de justice, y compris des travailleurs sociaux, des syndicats, des doyens de la communauté et des chefs religieux, à apporter une contribution et à coordonner des réponses efficaces à la crise par les acteurs de la justice.
- Travailler avec d'autres secteurs pour s'assurer que les nouvelles restrictions et politiques de santé publique dans des domaines tels que le logement, l'emploi et la migration aident à prévenir l'injustice plutôt qu'à imposer une charge inutile sur le secteur de la justice.

- ☑ Recueillir des données et des preuves axées sur les personnes, adaptées à la prise de décision
- ☑ Renforcer l'innovation en matière de justice
- ☑ Élaborer des stratégies de financement intelligent
- ☑ Mobiliser les acteurs diversifié du système de justice

## Le soutien international pour la réponse de la justice

L'action au niveau international est également importante dans la lutte contre une menace mondiale comme le coronavirus. Le secteur de la santé a démontré l'importance de la coopération mondiale au cours de cette crise, pendant que les organisations

internationales, les grandes alliances et partenariats mondiaux, les chercheurs, le secteur privé et les réseaux de la société civile, les médias, ainsi que les fondations se mobilisent pour appuyer une action accélérée par les gouvernements nationaux.

Le secteur de la justice devrait tirer des enseignements et reproduire ce modèle en :

- ☑ soutenant les équipes de recherche à l'échelle mondiale qui fournissent des études et des analyses aux décideurs nationaux, avec des évaluations rapides entreprises pour répondre aux besoins émergents.
- ☑ réunissant des modèles d'innovation pour fournir une aide juridique et des services de justice virtuelle, en particulier sur des plates-formes open source.
- ☑ développant un réseau pour explorer les implications de la pandémie de COVID-19 pour les problèmes de justice et les besoins juridiques des citoyens ainsi que les stratégies pour y faire face.
- ☑ fournissant aux systèmes de justice défavorisés un soutien financier qui ne soit pas paralysé par une bureaucratie excessive ou des processus de rapports trop compliqués.
- ☑ finançant des experts pour fournir des conseils immédiats de politiques stratégiques ainsi qu'un soutien à la programmation aux acteurs de la justice dans les pays qui en ont besoin.
- ☑ mettant en place un forum virtuel pour que les dirigeants de la justice se consultent et apprennent les uns des autres.

## Conclusion

# Le leadership de justice en période de pandémie

De mémoire d'homme, aucune catastrophe n'a touché autant de pays à la fois ou n'a évolué aussi rapidement que la pandémie de coronavirus. «Nous sommes en guerre contre un virus», a averti le Secrétaire général de l'ONU, «et nous ne sommes pas en passe de la gagner.”<sup>94</sup> Il a lancé un plan Covid-19 qui vise à prévenir les infections, minimiser les impacts sociaux et économiques et monter un redressement durable, inclusif et équitable guidé par l'Agenda 2030.<sup>95</sup>

Cette pandémie aura un impact profond sur notre capacité à atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030. Les résultats en matière de santé seront pires, l'éducation sera impactée de manière générale et le nombre de pauvres augmentera pendant la récession mondiale prévue. Il y aura moins de ressources publiques disponibles et la capacité des gouvernements à atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 est susceptible d'être soumise à des pressions.

Les gouvernements devraient réserver des fonds pour maintenir des institutions résilientes et adaptatives capables d'assurer l'accès à la justice, y compris dans le cadre de plans de relance. De tels investissements sont essentiels pour réduire les dégâts aux droits économiques et sociaux causés par le COVID-19.

Comme l'a écrit le Secrétaire général de l'ONU au G20, la pandémie « offre également un moment décisif pour l'investissement dans les services et biens publics essentiels à l'échelle mondiale.”<sup>96</sup> Il nous a rappelé notre responsabilité commune de «redressement, avec des modèles plus inclusifs et durables de développement. »

Bien que la pandémie soit déjà une source d'injustice croissante, les mesures que nous avons prises pour y faire face peuvent aussi fournir une plate-forme pour l'édification de sociétés plus justes.

Un engagement renouvelé en faveur d'une justice axée sur la personne permettra aux sociétés de renforcer les bases pour faciliter la reconstruction et le redressement.

Elle améliorera la capacité des sociétés à répondre à la vague de défis qui résulteront de la période économique difficile à venir, alors que certaines personnes ont du mal à trouver du travail, à garder leurs familles ensemble et à rester chez elles et sur leurs terres.

Elle rendra les pays plus résilients aux fortes hausses de criminalité et de violence, et mieux à même de répondre aux plaintes avant qu'elles ne déclenchent des troubles politiques ou des conflits.

Et elle les aidera à fournir réparation aux victimes d'exclusion, de discrimination et de violations des droits de l'homme, tenant ainsi leur engagement de n'oublier personne .

Dans notre deuxième rapport, nous allons revenir sur ces thèmes, explorer le rôle que les systèmes de justice peuvent jouer dans la reprise économique et le rétablissement de la confiance, de l'espoir et de la cohésion sociale pour un monde bien au-delà de la pandémie de Covid-19.



# Notes

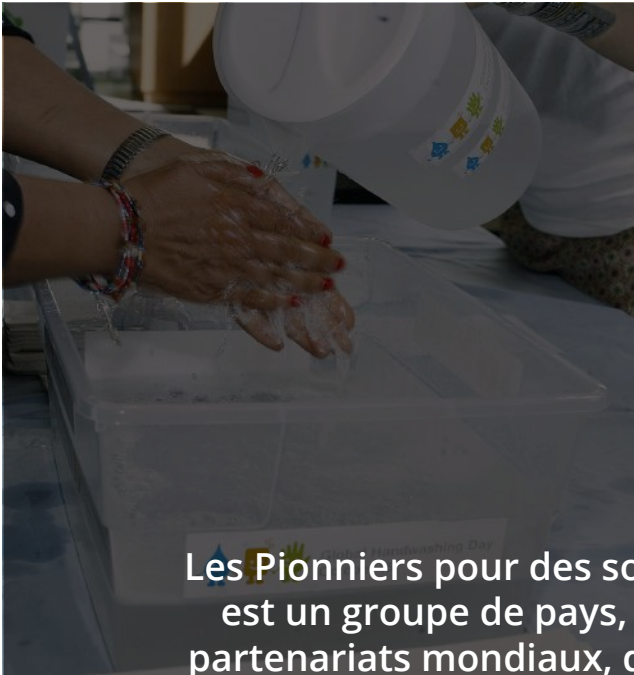
- 1 Nations Unies, *Transformer Notre Monde: L'Agenda 2030 pour le Développement Durable*. (New York: Nations Unies, 2015).
- 2 Le Secrétaire général des Nations Unies, «Note aux correspondants: Lettre du Secrétaire général aux membres du G20» [traduction], 23 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.un.org/sg/en/content/sg/note-correspondents/2020-03-24/note-correspondents-letter-the-secretary-general-g-20-members>.
- 3 Voir, par exemple : <https://community.namati.org/c/covid19/108> .
- 4 Groupe de travail sur la justice, *Justice pour tous - Rapport final*. (New York: Center on International Cooperation, 2019); consulté le 6 avril 2020, <https://www.justice.sdg16.plus/report>.
- 5 Groupe de travail sur la justice, *Justice pour tous - Rapport final*. (New York: Center on International Cooperation, 2019); consulté le 6 avril 2020, <https://www.justice.sdg16.plus/report>. World Justice Project: Mesurer l' inégalité d' accès à la justice: Une évaluation des besoins non satisfaits de la justice à visage humain dans le monde. (Washington DC: World Justice Project, 2019); consulté le 6 avril, 2020, [https://worldjusticeproject.org/sites/default/files/documents/WJP\\_Measuring%20the%20Justice%20Gap\\_final\\_20Jun2019.pdf](https://worldjusticeproject.org/sites/default/files/documents/WJP_Measuring%20the%20Justice%20Gap_final_20Jun2019.pdf).
- 6 David Steven and Alex Evans, «Planifier pour le monde après la pandémie de coronavirus» [traduction], *World Politics Review*, 18 mars 2020; consulté le avril 2020, <https://www.worldpoliticsreview.com/articles/28611/planning-for-the-world-after-the-coronavirus-pandemic>.
- 7 Ed Yong, «Comment la pandémie se terminera-t-elle» [traduction], *The Atlantic*, 25 mars 2020; consulté le a avril 2020, <https://www.theatlantic.com/health/archive/2020/03/how-will-coronavirus-end/608719/>.
- 8 Laura Spinney, «Quand le vaccin contre le coronavirus sera-t-il prêt?» [Traduction]*The Guardian*, 6 avril 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.theguardian.com/world/2020/mar/28/coronavirus-vaccine-when-will-it-be-ready>.
- 9 Bel Trew, « Les gens ne prennent pas conscience de ce qui va arriver : comment une crise de coronavirus se déroulerait-elle dans les pays comme la Syrie, le Yémen ou la Libye, déchirés par la guerre» [traduction] *MSN News*, 2 avril 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.msn.com/en-gb/news/world/e2-80-98people-don-e2-80-99t-realise-what-is-coming-e2-80-99-how-a-coronavirus-crisis-would-unfold-in-war-torn-syria-yemen-or-libya/ar-BB121mVH>.
- 10 OCED, «Coronavirus: l'économie mondiale en danger» [traduction], (Présentation des Perspectives intermédiaires de l'OCDE, 2 mars 2020); consulté le 6 avril 2020, <https://www.oecd.org/economic-outlook/>.
- 11 Arnoud Boot, Elena Carletti, Rainer Haselmann, Hans-Helmut Kotz, Jan Pieter Krahn, Loriana Pelizzon, Stephen Schaefer, Marti Subrahmanyam, «Le coronavirus et la stabilité financière» [traduction], *VOX*, 24 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://voxeu.org/content/coronavirus-and-financial-stability> ; «COVID-19: dans les pays en développement, une crise imminente menace de dévaster les économies et de creuser les inégalités» [traduction] PNUD, 30 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, [https://www.undp.org/content/undp/en/home/news-centre/news/2020/COVID19\\_Crisis\\_in\\_developing\\_countries\\_threatens\\_devastate\\_economies.html](https://www.undp.org/content/undp/en/home/news-centre/news/2020/COVID19_Crisis_in_developing_countries_threatens_devastate_economies.html).
- 12 Charles A. Kupchan, «Les erreurs de Trump par rapport au Covid-19 offre à la Chine une ouverture» [traduction], *CNN*, 2 avril 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://edition.cnn.com/2020/04/02/opinions/trump-covid-china-charles-kupchan-opinion/index.html>.
- 13 David Steven and Alex Evans, «Planifier pour le monde après la pandémie de coronavirus» [traduction] *World Politics Review*, 18 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.worldpoliticsreview.com/articles/28611/planning-for-the-world-after-the-coronavirus-pandemic>.
- 14 Blavatnik School of Government, University of Oxford, «Oxford : Suivi des réactions gouvernementales par rapport au COVID-19 » [traduction], consulté le 6 avril 2020, <https://www.bsg.ox.ac.uk/research/research-projects/oxford-covid-19-government-response-tracker>.
- 15 "Coronavirus, Cdm approva decreto con nuove sanzioni. Rischia fino a 5 anni di carcere chi positivo viola la quarantena," Ansa, 25 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <http://www.ansa.it/sito/notizie/politica/2020/03/24/coronavirus-cdm-alle-15-sul-tavolo-anche-il-decreto-per-inasprire-le-sanzioni-f1162d5a-0307-48c4-881a-4b5b2bd1786e.html>.
- 16 "Il bilancio del Viminale, ieri 10mila denunciati," Ansa, 24 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, [http://www.ansa.it/sito/notizie/cronaca/2020/03/24/il-bilancio-del-viminale-ieri-10mila-denunciati\\_d8dfc866-6e0f-4f14-9625-7a1735073119.html](http://www.ansa.it/sito/notizie/cronaca/2020/03/24/il-bilancio-del-viminale-ieri-10mila-denunciati_d8dfc866-6e0f-4f14-9625-7a1735073119.html).
- 17 David Brennan, «Amendes, peines d'emprisonnement et renvois: que se passe-t-il lorsque les gens enfreignent les quarantaines de coronavirus dans le monde» [traduction], *Newsweek*, 18 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.newsweek.com/fines-jail-time-sackings-what-happens-people-break-coronavirus-quarantines-around-world-1492947>.
- 18 Commissaire à l'enfance et à la jeunesse d'Écosse, «Briefing sur le projet de loi MSP sur le coronavirus (Écosse) » [traduction], mars 2020; consulté le 6 Avril 2020, <https://cypcs.org.uk/wp-content/uploads/2020/03/Coronavirus-Scotland-Bill-MSP-Briefing.pdf>.
- 19 "CIVICUS: : les États devraient placer les droits de l'homme au centre de toutes les réponses à COVID-19» [traduction], Civicus, 24 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.civicus.org/index.php/media-resources/media-releases/4357-civicus-states-should-put-human-rights-at-the-centre-of-all-responses-to-covid-19;UNDP>,

- «Note d'orientation n°4: Outils politiques et juridiques pour lutter contre la stigmatisation, la discrimination et protéger les droits de l'homme dans la prévention et la réponse à COVID-19, 27 mars, 2020,» [Traduction] (Briefing non publié du PNUD, mars 2020).
- 20 «Vivre dans la rue en période de confinement» [traduction] *Buenos Aires Times*, 4 avril 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.batimes.com.ar/news/argentina/living-on-the-streets-during-a-nationwide-lockdown.phtml>.
  - 21 «Comment les humains, par nature, des animaux sociaux, s'en sortiront-ils quand ils sont isolés?» [Traduction] *The Economist*, 4 avril 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.economist.com/international/2020/04/04/how-will-humans-by-nature-social-animals-fare-when-isolated>.
  - 22 Mark Weston, « Comment lutter contre Covid-19 dans les logements informels » [traduction], *Mail & Guardian*, 27 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://mg.co.za/article/2020-03-27-how-to-tackle-covid-19-in-informal-settlements/>.
  - 23 Fernando Travesi, «Justice à l'ère de COVID-19: Notre responsabilité mondiale», [traduction], International Center for Transitional Justice, 27 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.ictj.org/news/justice-era-covid-19-our-global-responsibility>.
  - 24 Mark Weston, « Comment lutter contre le Covid-19 dans les logements informels » [traduction], *Mail & Guardian*, 27 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://mg.co.za/article/2020-03-27-how-to-tackle-covid-19-in-informal-settlements/>.
  - 25 UNODC, « Suggestions par rapport au traitement, aux soins et à la réadaptation des personnes atteintes de troubles liés à la consommation de drogues dans le contexte de la pandémie de COVID-19 » [traduction] non daté; consulté le 6 avril 2020, [https://www.unodc.org/documents/drug-prevention-and-treatment/Drug\\_treatment\\_and\\_care\\_services\\_and\\_COVID19.pdf](https://www.unodc.org/documents/drug-prevention-and-treatment/Drug_treatment_and_care_services_and_COVID19.pdf).
  - 26 Natasha Singer and Choe Sang-Hun, « Pendant que la surveillance du Coronavirus s'intensifie, la vie privée en prend un coup » [traduction], *New York Times*, 23 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.nytimes.com/2020/03/23/technology/coronavirus-surveillance-tracking-privacy.html>.
  - 27 Voir, par exemple, <https://www.rti-rating.org/covid-19-tracker/>.
  - 28 Fernando Travesi, «La justice à l'ère de COVID-19: Notre responsabilité mondiale» [traduction], Centre international pour la justice transitionnelle, 27 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.ictj.org/news/justice-era-covid-19-our-global-responsibility>.
  - 29 Jeffrey Martin, «Facebook dit que la pandémie de coronavirus a entraîné une augmentation massive de l'utilisation, en particulier dans les zones sous confinement» [traduction], *Newsweek*, 24 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.newsweek.com/facebook-says-coronavirus-pandemic-has-led-massive-increase-use-especially-locked-down-areas-1494083>.
  - 30 «La famille d'un homme du Bengale dit qu'il est mort suite aux coups de la police, la police dit qu'il souffrait d'une maladie cardiaque » [traduction], *India Today*, 26 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.indiatoday.in/india/story/bengal-man-who-was-out-to-buy-milk-dies-after-being-beaten-up-by-police-1659842-2020-03-26>.
  - 31 Kevin Sieff, «Les militaires du monde entier ont une nouvelle mission: appliquer les confinements du coronavirus» [traduction], *Washington Post*, 25 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, [https://www.washingtonpost.com/world/coronavirus-military-enforce-soldiers-armed-forces/2020/03/25/647cbbb6-6d53-11ea-a156-0048b62c5b51\\_story.html](https://www.washingtonpost.com/world/coronavirus-military-enforce-soldiers-armed-forces/2020/03/25/647cbbb6-6d53-11ea-a156-0048b62c5b51_story.html); « Philippines: contrevenants de couvre-feu abusés » [traduction] *Human Rights Watch*, 26 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, [https://www.hrw.org/news/2020/03/26/philippines-curfew-violators-abused?fbclid=IwAR2tYMrUlh15MRCwZ5VvYatEw2MDIB4Kh2Vq\\_fuKRpiSRHjmgigzueGPAMU](https://www.hrw.org/news/2020/03/26/philippines-curfew-violators-abused?fbclid=IwAR2tYMrUlh15MRCwZ5VvYatEw2MDIB4Kh2Vq_fuKRpiSRHjmgigzueGPAMU).
  - 32 Centers for Disease Control and Prevention, «Ce que les forces de l'ordre doivent savoir sur la maladie de Coronavirus 2019 (COVID-19),» [traduction] 14 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/community/guidance-law-enforcement.html>.
  - 33 Ashley Southall, «Bilan du virus sur la police de New York: 1 officier sur 6 est malade,» [traduction] *New York Times*, 3 avril 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.nytimes.com/2020/04/03/nyregion/coronavirus-nypd.html>.
  - 34 Brendan J Lyons, « NY va libérer 1 100 contrevenants à la libération conditionnelle pendant la propagation du coronavirus», [traduction], *Times Union*, 27 mars 2020 ; consulté le 6 avril 2020 <https://www.timesunion.com/news/article/Deaths-surge-again-in-New-York-from-coronavirus-15160973.php>.
  - 35 Jamiles Lartey, «Comment est-ce que le système judiciaire répond-il au coronavirus? Cela dépend de l'endroit où vous vivez », [traduction], *The Marshall Project*, 28 mars 2020 ; consulté le 6 avril 2020 <https://www.themarshallproject.org/2020/03/28/how-is-the-justice-system-responding-to-the-coronavirus-it-depends-on-where-you-live>.
  - 36 Organisation mondiale de la santé, «Prévenir l'épidémie de COVID-19 dans les prisons: une tâche difficile mais essentielle pour les autorités» [traduction], 23 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <http://www.euro.who.int/en/health-topics/health-determinants/prisons-and-health/news/news/2020/3/preventing-covid-19-outbreak-in-prisons-a-challenging-but-essential-task-for-authorities>; Organisation mondiale de la santé: *Préparation, prévention et contrôle du COVID-19 dans les prisons et autres lieux de détention: directives provisoires*. [Traduction], (Copenhague: Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, 2020); consulté le 6 avril 2020, [http://www.euro.who.int/\\_\\_data/assets/pdf\\_file/0019/434026/Preparedness-prevention-and-control-of-COVID-19-in-prisons.pdf](http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0019/434026/Preparedness-prevention-and-control-of-COVID-19-in-prisons.pdf).
  - 37 Willenson Law, «Lettre à Tom Dart et Toni Preckwinkle» [traduction], (lettre datée du 31 mars 2020); consultée le 6 avril 2020, <https://www.documentcloud.org/documents/6824768-Letter-to-Tom-Dart-and-Toni-Preckwinkle-3-31.html>; Zak Cheney-Rice, «« Nous allons tous commencer à abandonner »: détenus de Rikers sur la vie comme prisonniers de COVID-19» [traduction], *New York Intelligencer*, 1er avril 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://nymag.com/intelligencer/2020/04/rikers-inmates-on-life-as-prisoners-of-the-coronavirus.html>.

- 38 « Myanmar: réduire les populations carcérales pour limiter le COVID-19 » [traduction], *Human Rights Watch*, 3 avril 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.hrw.org/news/2020/04/03/myanmar-reduce-prison-populations-limit-covid-19> ; Ilaria Allegrozzi, «Le Cameroun devrait protéger la population carcérale du COVID-19 » [traduction], *Human Rights Watch*, 27 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.hrw.org/news/2020/03/27/cameroon-should-protect-prison-population-covid-19>.
- 39 Références à divers pays et émeutes pénitentiaires grâce à des recherches Google, voir par exemple: [https://www.google.com/search?q=%22prison+riots%22&rlz=1C1CHBF\\_en-GBGB869US870&sxsrf=ALeKk02OST01UKGjSQF9W D21rzhP9B3NoA:1585232878268&source=lnms&tbn=nws&sa=X&ved=2ahUKewi8uuHUrLjoAhWcRBUIHWniBo YQ\\_AUoAnoECDoQBA&biw=1504&bih=811](https://www.google.com/search?q=%22prison+riots%22&rlz=1C1CHBF_en-GBGB869US870&sxsrf=ALeKk02OST01UKGjSQF9W D21rzhP9B3NoA:1585232878268&source=lnms&tbn=nws&sa=X&ved=2ahUKewi8uuHUrLjoAhWcRBUIHWniBo YQ_AUoAnoECDoQBA&biw=1504&bih=811), consulté le 6 avril 2020; Crisis Group, «Le COVID-19 est les conflits: sept tendances à observer», [traduction], 24 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.crisisgroup.org/global/sb4-covid-19-and-conflict-seven-trends-watch>.
- 40 David Steven and Alex Evans, «Planifier pour le monde après la pandémie de coronavirus» [traduction] *World Politics Review*, 18 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.worldpoliticsreview.com/articles/28611/planning-for-the-world-after-the-coronavirus-pandemic>; World Justice Project, *World Justice Project Rule of Law Index 2020*. (Washington DC: World Justice Project, 2020); consulté le 6 avril 2020, [https://worldjusticeproject.org/sites/default/files/documents/WJP-ROLI-2020-Online\\_0.pdf](https://worldjusticeproject.org/sites/default/files/documents/WJP-ROLI-2020-Online_0.pdf); voir également Angela Maria Pinzon-Rindon, Amir Attaran, Juan Carlos Botero et Angela Maria Ruiz-Sternberg, «Association Etat de droit et résultats sanitaires: une étude écologique» [traduction], *BMJ Open*, volume 5, numéro 10, octobre 2015; consulté le 6 avril 2020, [https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=3169346](https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3169346); Rafael Bernal, «L'ICE sous pression pour libérer les détenus menacés par le coronavirus » [traduction], *The Hill*, 1er avril 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://thehill.com/latino/490493-ice-under-pressure-to-release-detainees-threatened-by-coronavirus>.
- 41 Pour plus d'informations, voir <https://www.hirainbow.org/>.
- 42 World Justice Project, L'indice 2020 de l'Etat de droit de *World Justice Project*. (Washington DC: World Justice Project, 2020); consulté le 6 avril 2020, [https://worldjusticeproject.org/sites/default/files/documents/WJP-ROLI-2020-Online\\_0.pdf](https://worldjusticeproject.org/sites/default/files/documents/WJP-ROLI-2020-Online_0.pdf); voir également Angela Maria Pinzon-Rindon et al, «Association Etat de droit et résultats sanitaires: une étude écologique» [traduction], *BMJ Open*, volume 5, numéro 10, octobre 2015; consulté le 6 avril 2020, [https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=3169346](https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3169346).
- 43 Nations Unies et Banque mondiale, *Pathways for Peace: Approches inclusives pour prévenir les conflits violents*. (Washington, DC: Banque Mondiale, 2018); consulté le 6 avril 2020, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/28337>.
- 44 Mark Weston «Le coronavirus atteint le Soudan, l'un des pays les moins équipés pour y faire face » [traduction], *Mail & Guardian*, 24 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://mg.co.za/africa/2020-03-24-coronavirus-reaches-sudan-one-of-the-countries-least-equipped-to-cope-with-it/>.
- 45 David Steven, « Guide sommaire pour réussir le confinement du COVID-19 » [traduction], *World Politics Review*, 20 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.worldpoliticsreview.com/articles/28618/a-rough-guide-to-getting-a-covid-19-lockdown-right>.
- 46 Ricardo Moraes, Debora Moreira, Rodrigo Viga Gaier, «Les gangs appellent au couvre-feu alors que le coronavirus frappe les favelas de Rio » [traduction], *Reuters*, 24 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.reuters.com/article/us-health-coronavirus-brazil-favelas-fea/gangs-call-curfews-as-coronavirus-hits-rio-favelas-idUSKBN21B3EV>.
- 47 Bureau fédéral d'Investigation, Ministère de la Justice, Les cyber acteurs profitent de la pandémie de COVID-19 pour exploiter une utilisation accrue des environnements virtuels» [traduction], 1er avril 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.ic3.gov/media/2020/200401.aspx>; Interpol, « Crimes de COVID-19 : pendant que les criminels profitent du COVID-19 pour gagner de l'argent, INTERPOL aide la police à lutter contre ces crimes » [traduction], sans date; consulté le 6 avril 2020, <https://www.interpol.int/en/How-we-work/COVID-19>; Isabelle Kumar and Alice Tidey, « COVID-19: les groupes de crime organisé s'adaptent avec de nouvelles tendances de la criminalité » [traduction], met en garde Interpol, *Euronews*, 30 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.euronews.com/2020/03/30/covid-19-organised-crime-group-adapting-with-new-crime-trends-interpol-warns>.
- 48 « Déclaration par le directeur général de l'OIDD, Jan Beagle: Une réaction à la pandémie du COVID-19 basée sur l'état de droit » [traduction], OIDD, le 27 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.idlo.int/news/policy-statements/statement-director-general-idlo-jan-beagle-rule-law-based-response-covid-19>.
- 49 Anna North, «Quand on n'est pas en sécurité à la maison : ce que la pandémie de coronavirus signifie pour les victimes de violence domestique» [traduction], *Vox*, 26 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.vox.com/2020/3/26/21193814/coronavirus-domestic-violence-shelters-covid-19-abuse>; Emma Graham-Harrison, Angela Giuffrida, Helena Smith et Liz Ford, «Dans le monde entier, les confinements font monter la violence domestique» [traduction], *The Guardian*, le 28 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.theguardian.com/society/2020/mar/28/lockdowns-world-rise-domestic-violence>; Pablo Gaviria, «Les rapports de la police font état d'un bond dans les cas de violence domestique pendant la crise de coronavirus » [traduction], *Komo News*, 3 avril 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://komonews.com/news/local/police-report-jump-in-domestic-violence-report-amid-coronavirus-crisis>.
- 50 Jamie Grierson et Sally Weale, « Le NCA prédit une augmentation des abus sexuels d'enfants en ligne pendant la pandémie de coronavirus » [traduction], *The Guardian*, le 3 avril 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.theguardian.com/society/2020/apr/03/nca-predicts-rise-in-online-child-sexual-abuse-during-coronavirus-pandemic>.
- 51 Mélissa Godin, «Le gouvernement français hébergera les victimes de violence domestique dans les hôtels à mesure que les incidents augmentent pendant le confinement à cause du coronavirus», [traduction], *Time*, 31 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://time.com/5812990/france-domestic-violence-hotel-coronavirus/>.
- 52 Mia Alberti and Vasco Cotovio, «Le Portugal accorde aux migrants et aux demandeurs d'asile tous les droits de citoyenneté pendant l'épidémie de coronavirus», [traduction], *CNN*, 31 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, [https://edition.cnn.com/2020/03/30/europe/portugal-migrants-citizenship-rights-coronavirus-intl/index.html?utm\\_](https://edition.cnn.com/2020/03/30/europe/portugal-migrants-citizenship-rights-coronavirus-intl/index.html?utm_)

- content=2020-03-31T04%3A20%3A01&utm\_source=twCNNi&utm\_term=link&utm\_medium=social.
- 53 «Orientation publiée sur les nouveaux pouvoirs de la police» [traduction], Fédération de la police, 26 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.polfed.org/news-media/latest-news/2020/guidance-issued-on-new-police-powers/>.
  - 54 Lucía Bohórquez, «La police espagnole chante et danse pour divertir les enfants en détention» [traduction], *El País*, le 25 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://english.elpais.com/society/2020-03-25/spanish-police-sing-and-dance-to-entertain-children-in-lockdown.html>.
  - 55 «Italie: La police prête à apporter aux personnes âgés leurs pensions durant la crise du coronavirus» [traduction], *The Local*, le 6 avril 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.thelocal.it/20200406/police-to-bring-elderly-italians-their-pensions-during-coronavirus-crisis>.
  - 56 Groupe de travail sur la justice, *Justice pour tous - Rapport final*. (New York: Center on International Cooperation, 2019); consulté le 6 avril 2020, <https://www.justice.sdg16.plus/report>, p 44.
  - 57 Mark Weston, « Comment lutter contre le Covid-19 dans les logements informels » [traduction], *Mail & Guardian* le 27 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://mg.co.za/article/2020-03-27-how-to-tackle-covid-19-in-informal-settlements/>.
  - 58 Thomas Abt, *Bleeding Out: Les Conséquences dévastatrices de la violence urbaine – et un nouveau plan audacieux pour la paix dans les rues*. [Traduction](New York: Basic Books, 2019); Anthony A. Braga, David L. Weisburd et Brandon Turchan, «Effets des stratégies de dissuasion ciblées sur la criminalité » [traduction], *Campbell Collaboration*, 2019; consulté le 6 avril 2020, <https://campbellcollaboration.org/better-evidence/focused-deterrence-strategies-effects-on-crime.html>.
  - 59 Lakeidra Chavis, « Déjà en train de lutter contre une crise de santé publique, les interrupteurs contre la violence armée de Chicago s'attaquent au coronavirus » [traduction], *The Trace*, le 17 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.thetrace.org/2020/03/chicago-coronavirus-gun-violence-interrupters/>.
  - 60 Pour plus d'informations, voir <https://harassmap.org/en/>.
  - 61 Anita Bhatia, «Les femmes et le COVID-19: cinq choses que les gouvernements peuvent faire maintenant » [traduction], ONU Femmes, le 26 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.unwomen.org/en/news/stories/2020/3/news-women-and-covid-19-governments-actions-by-ded-bhatia>.
  - 62 Comme cela fut le cas dans cette ordonnance de la Cour supérieure du district de Columbia aux États-Unis, rendue le 19/03/20; [traduction], consulté le 6 avril 2020, <https://www.dccourts.gov/sites/default/files/Order-Attachment-PDFs/Order-3-19-20.pdf>.
  - 63 The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, «Note technique: Protection des enfants pendant la pandémie du Coronavirus, Version 1, mars 2019 » [traduction], consulté le 6 avril 2020, [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/the\\_alliance\\_covid\\_19\\_brief\\_protection\\_of\\_children.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/the_alliance_covid_19_brief_protection_of_children.pdf).
  - 64 Vanda Felhab-Brown, « Ce que signifie le coronavirus pour la fraude en ligne, les rapports sexuels forcés, le trafic de drogue et le trafic d'espèces protégées » [traduction], Brookings, le 3 avril 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.brookings.edu/blog/order-from-chaos/2020/04/03/what-coronavirus-means-for-online-fraud-forced-sex-drug-smuggling-and-wildlife-trafficking/>.
  - 65 Mark Weston, « Comment lutter contre le Covid-19 dans les peuplements informels » [traduction], *Mail & Guardian*, le 27 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://mg.co.za/article/2020-03-27-how-to-tackle-covid-19-in-informal-settlements/>.
  - 66 « La justice pour tous: financer et protéger les défenseurs de la justice à la base », [traduction], Justice pour tous, 20 janvier 2019; consulté le 6 avril 2020, <https://www.justiceforall2030.org/tools/case-to-fund-protect-grassroots-justice-defenders/>.
  - 67 HM Chaitanya Swamy, «Coronavirus : les policiers de Bangalore nourrissent les pauvres en période de confinement», [traduction], *Deccan Herald*, 27 mars 2020 ; consulté le 6 avril 2020, <https://www.deccanherald.com/city/top-bengaluru-stories/coronavirus-bengaluru-cops-feed-the-poor-amid-lockdown-818407.html>.
  - 68 Jonathan Pinckney et Miranda Rivers, « Action non-violente en période de Coronavirus » [traduction], United States Institute of Peace, 25 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.usip.org/publications/2020/03/nonviolent-action-time-coronavirus>.
  - 69 Stephen Reicher and Clifford Stott, « Maintien de l'ordre lors de l'épidémie de Coronavirus: les processus et les perspectives du désordre collectif », [traduction], *Policing: A Journal of Policy and Practice*, 27 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://academic.oup.com/policing/advance-article/doi/10.1093/police/paaa014/5812788?rss=1>.
  - 70 Forrest Hylton, "Brazil Undone," *London Review of Books*, 27 mars 2020, <https://www.lrb.co.uk/blog/2020/march/brazil-undone>.
  - 71 «Semaine la plus chargée de l'histoire pour le site Web Citizens Advice avec plus de 2,2 millions de vues», [traduction], Citizens Advice, 24 mars 2020 ; consulté le 6 avril 2020, <https://www.citizensadvice.org.uk/about-us/how-citizens-advice-works/media/press-releases/busiest-week-in-history-for-the-citizens-advice-website-with-over-22-million-views/>.
  - 72 Organisation Mondiale de la Santé, *Préparation, prévention et contrôle du COVID-19 dans les prisons et autres lieux de détention: directives provisoires*. [traduction], (Copenhague: Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, 2020); consulté le 6 avril 2020, [http://www.euro.who.int/data/assets/pdf\\_file/0019/434026/Preparedness-prevention-and-control-of-COVID-19-in-prisons.pdf](http://www.euro.who.int/data/assets/pdf_file/0019/434026/Preparedness-prevention-and-control-of-COVID-19-in-prisons.pdf) Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, « Une action urgente est nécessaire pour empêcher le COVID-19 de saccager les lieux de détention » [traduction]–Bachelet” » 25 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews>.

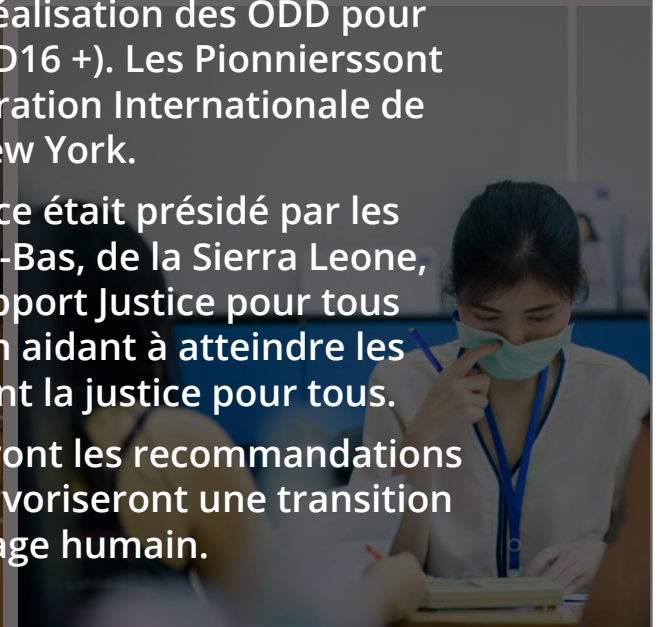
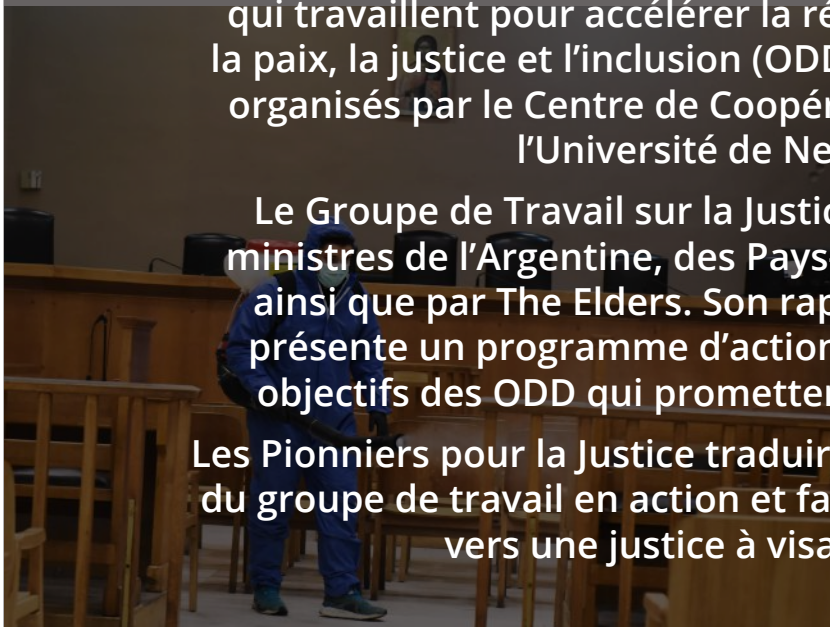
- aspx?NewsID=25745&LangID=E ; Penal Reform International, «Coronavirus: Soins de santé et droits de l'homme en prison» [traduction],(note d'information, 16 mars 2020), consulté le 6 avril 2020, <https://cdn.penalreform.org/wp-content/uploads/2020/03/FINAL-Briefing-Coronavirus.pdf> ; « Pardon royal au Maroc pour 5 654 détenus [traduction]», *Arabi21.com*, 5 avril 2020, consulté le 6 avril 2020, <https://bit.ly/39L7pes>.
- 73 « Accélérer la libération des enfants de la détention; protéger les enfants de COVID-19 » [traduction], *Terre des hommes*, 27 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.tdh.ch/en/statements/release-children-detention-covid-19>.
- 74 Anne Longfield «Appeler le chancelier et secrétaire d'État à la Justice pour garantir le respect des droits des enfants en garde à vue pendant l'épidémie de coronavirus» [traduction], *Commissaire à l'enfance*, 25 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.childrenscommissioner.gov.uk/2020/03/25/calling-on-the-lord-chancellor-and-secretary-of-state-for-justice-to-ensure-the-rights-of-children-in-custody-are-upheld-during-the-coronavirus-outbreak/>.
- 75 «Un décret gouvernemental empêche les prestataires de services publics de déconnecter les clients pendant trois mois», [traduction], *Buenos Aires Times*, 25 mars 2020 ; consulté le 6 avril 2020, <https://www.batimes.com.ar/news/economy/government-decree-blocks-providers-from-cutting-utilities-for-three-months.phtml>.
- 76 Voir, par exemple, <https://barefootlaw.org/>.
- 77 Kees van den Bos, Lynn van der Velden, et E. Allan Lind, «Sur le rôle de la perception de la justice procédurale dans les réactions des citoyens aux décisions du gouvernement et au traitement des conflits » [traduction], *Utrecht Law Review*, 10(4), pp.1–26, 2014; consulté le 6 avril 2020, <https://www.utrechtlawreview.org/articles/abstract/10.18352/ulr.287/>.
- 78 Pour plus d'informations, voir <https://pbs.twimg.com/media/EUOP5TIX0AADpzU?format=jpg&name=medium>.
- 79 Joseph Wangui, «Le pouvoir judiciaire se prépare pour les sessions virtuelles des tribunaux», [traduction], *Daily Nation*, 4 avril 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.nation.co.ke/news/Judiciary-warms-up-to-virtual-court-sessions/1056-5513704-5o0dmb/index.html>.
- 80 «Semaine la plus chargée de l'histoire du site Web Citizens Advice avec plus de 2,2 millions de vues» [traduction], *Citizens Advice*, 24 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.citizensadvice.org.uk/about-us/how-citizens-advice-works/media/press-releases/busiest-week-in-history-for-the-citizens-advice-website-with-over-22-million-views/>.
- 81 Pour plus d'informations, voir <https://baobab.law/>.
- 82 Pour plus d'informations, voir <https://remotecourts.org/>.
- 83 Pour plus d'informations, voir <https://citizens.is/idea-generation-policy-crowd-sourcing/>.
- 84 Richard Winton : Il est essentiel de maintenir les policiers en bonne santé pendant le coronavirus. Voici ce que fait le LAPD » [traduction], *Los Angeles Times*, 11 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.latimes.com/california/story/2020-03-11/keeping-police-officers-healthy-during-coronavirus-is-essential-here-is-what-lapd-is-doing>.
- 85 «Questions sur la façon dont nous nous protégeons [traduction] » Politie, consulté le 6 avril 2020, <https://www.politie.nl/themas/coronavirus-en-politiewerk.html#alineatitle-vragen-over-hoe-we-onszelf-beschermen>.
- 86 Lydia Lam, «Certaines audiences des tribunaux de Singapour auront lieu par vidéoconférence pendant que le pouvoir judiciaire déploie les mesures de COVID-19» [traduction], *CNA*, 26 mars 2020 ; consulté le 6 avril 2020, <https://www.channelnewsasia.com/news/singapore/court-hearings-video-conference-covid19-12578730>.
- 87 «Le pouvoir judiciaire déploie la plate-forme Google Hangouts meet pour les audiences virtuelles et les réunions administratives», [traduction], *Poder Judicial del Perú*, 27 mars 2020 ; consulté le 6 avril 2020, [https://www.pj.gob.pe/wps/wcm/connect/cortesuprema/s\\_cortes\\_suprema\\_home/as\\_inicio/as\\_enlaces\\_destacados/as\\_imagen\\_prensa/as\\_notas\\_noticias/2020/cs\\_n-pj-utiliza-plataforma-google-hangouts-para-reuniones-virtuales-27032020](https://www.pj.gob.pe/wps/wcm/connect/cortesuprema/s_cortes_suprema_home/as_inicio/as_enlaces_destacados/as_imagen_prensa/as_notas_noticias/2020/cs_n-pj-utiliza-plataforma-google-hangouts-para-reuniones-virtuales-27032020).
- 88 Nations Unies et Banque mondiale, *Pathways for Peace : Approches inclusives pour prévenir les conflits violents* [traduction]. (Washington, DC: Banque mondiale, 2018); consulté le 6 avril 2020, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/28337> ; Nations Unies et Banque mondiale, *(Re) construire les fonctions de base des gouvernements dans les pays fragiles et touchés par la guerre*. [Traduction] (New York et Washington DC: Nations Unies et Banque mondiale, 2017); consulté le 6 avril 2020, <https://www.undp.org/content/dam/undp/library/Democratic%20Governance/Public%20Administration/rebuilding%20core%20government%20functions%20joint%20principles.pdf>.
- 89 Alex Evans and David Steven, «C'était censé être toujours horrible » [traduction].Ancien planificateur d'urgence britannique par rapport au COVID-19 *World Politics Review*, 27 mars 2020, <https://www.worldpoliticsreview.com/trend-lines/28635/it-was-always-going-to-be-horrible-britain-s-former-top-emergency-planner-on-covid-19>.
- 90 Groupe de travail sur la justice, *Justice pour tous - Rapport final*. (New York: Center on International Cooperation, 2019); consulté le 6 avril 2020, <https://www.justice.sdg16.plus/report> , chapitre 5.
- 91 Groupe de travail sur la justice, *Justice pour tous - Rapport final*. (New York: Center on International Cooperation, 2019); consulté le 6 avril 2020, <https://www.justice.sdg16.plus/report>, chapitre 5.
- 92 Pour plus d'informations, voir <https://fidauganda.org/>.
- 93 Pour plus d'informations, voir <https://haqdarshak.com/home>.
- 94 Nations Unies, «Cette guerre a besoin d'un plan de guerre pour la mener - Propos du Secrétaire Général des Nations Unies lors du sommet virtuel du G -20 sur la pandémie de Covid-19» [traduction], 26 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.un.org/en/coronavirus/war-needs-war-time-plan-fight-it>.
- 95 «L'ONU lance le plan COVID-19 qui pourrait vaincre le virus et bâtir un monde meilleur » [traduction], *UN News*, 31 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://news.un.org/en/story/2020/03/1060702>.
- 96 Le Secrétaire général des Nations Unies, « Note aux correspondants: Lettre du Secrétaire général aux membres du G20 » [traduction], 23 mars 2020; consulté le 6 avril 2020, <https://www.un.org/sg/en/content/sg/note-correspondents/2020-03-24/note-correspondents-letter-the-secretary-general-g-20-members>.



Les Pionniers pour des sociétés pacifiques, justes et inclusives est un groupe de pays, d'organisations internationales, de partenariats mondiaux, de la société civile et du secteur privé qui travaillent pour accélérer la réalisation des ODD pour la paix, la justice et l'inclusion (ODD16 +). Les Pionniers sont organisés par le Centre de Coopération Internationale de l'Université de New York.

Le Groupe de Travail sur la Justice était présidé par les ministres de l'Argentine, des Pays-Bas, de la Sierra Leone, ainsi que par The Elders. Son rapport Justice pour tous présente un programme d'action aidant à atteindre les objectifs des ODD qui promettent la justice pour tous.

Les Pionniers pour la Justice traduiront les recommandations du groupe de travail en action et favoriseront une transition vers une justice à visage humain.



<https://www.justice.sdg16.plus/>



**LES PIONNIERS**

POUR DES SOCIÉTÉS PACIFIQUES, JUSTES ET INCLUSIVES